N° 291 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Mercredi 14 Décembre 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Soumission

pour la fourniture de 50 grilles d'égoût

Un modèle est à la disposition des intéressés au bureau technique de la Direction des Travaux publics, à laquelle devront être envoyées les soumissions sous pli fermé portant la mention « Grilles d'égoût », jusqu'au mardi 20 décembre, à 18 heures.

Neuchâtel, 12 décembre 1921.

Direction des Travaux publics.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

VENTE DE BOIS

Samedi 17 décembre 1921, la Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra en enchères publiques dans ses forêts du Pommeret et Combanné, les bois suivants :

80 stères sapin.
12 stères hêtre.
2500 fagots éclaircie 80 cm.
13 demi-toises mosets ronds.
25 tas perches grosses et moyennes pour échafaudages, échalas et étais de mines.
3 lots dépouille.
15 sciages cubant 7 m³ 21.
20 charpentes cub. 13 m³ 44 en 3 lots, bois de fente pour échalas.

Rendez-vous à 14 h. à l'Engollieux.

Corcelles, 13 décembre 1921.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre dans grand village sans impôt, Jura bernois, altitude 485 m., gare C. F. F.,

petite propriété

en ordre, 6 chambres, 2 cuisines, écurie, grand galetas, etc., terrain de culture 1er choix, arbres fruitiers environ 1500 m². Prix Fr. 10.500 y compris frais de vente, occasion à saisir. Ecrire à A. Pellaton, Courgenay (Jura bernois).

A VENDRE

BON DOMAINE

dans le district de Morges, à 5 minutes gare C. F. F., de 28 poses vaudoises (12 h. ½) en nature de prés, champs, vignes. Excellentes terres mi-fortes. — Environ 200 arbres fruitiers. — Maison habitation, 2 cuisines, 6 chambres. Ecurie pour 10 vaches, 2 chevaux, porcherie, monte-charge. Eau, électricité.

S'adresser Etude MAYOR et BONZON, notaires à NYON.

A VENDRE

sur territoire de Boudry

Art. 2312. Sagnes pré de 1786 m²
Art. 2834. Sagnes pré de 1568 m²

Territoire Cortaillod

Art. 2270. Les Mariantes (Reppe), pré de 694 m²

S'adresser à Louis Vouga-Mentha, Cortaillod.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le jeudi 15 décembre 1921, dès 9 heures, l'office des poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, les objets suivants:

1 vélo Condor, 1 vélo Cosmos avec tous leurs accessoires, 1 appareil photographique, 1 tour de mécanicien avec tous accessoires (renvois, poulies, paliers), 1 lit de fer, des canapés, des tables, des lavabos, 1 machine à coudre, 1 piano brun, 1 machine à calandrer, etc., et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des Poursuites :
Le préposé, A. HUMMEL.

A VENDRE

Arbres de Noël

Les pives lumineuses, grande nouveauté pour décoration d'arbres de Noël. — En dépôt chez Mlle Cavin, Moulins 9.

Machine à coudre

neuve, à vendre, à pied, dernière construction, bas prix. S'adresser 4, rue Purry, 2me, à g.

FŒTISCH FRERES S. A.

NEUCHATEL

Maison de l'enseignement musical fondée en 1804

Grand choix de

MUSIQUE POUR NOËL

Piano à deux et quatre mains. Chants, Chœurs Violon, violoncelle et piano, etc.

GRAMOPHONES ET DISQUES ARTISTIQUES

à partir de Fr. 5.—

GUITARES

simples et véritables de Valence (Espagne)

MANDOLINES

simples et véritables napolitaines 2875

VIOLONS

Boîtes à musique. Etuis. Cithares de différents modèles.

HOUSSES

pour mandolines, guitares, violoncelles

OCARINAS - MÉTRONOMES MUSIQUES A BOUCHE

ACCORDEONS

en divers modèles

TABOURETS

Immense choix de **MUSIQUE**

Instruments et accessoires en tous genres

Grand assortiment

Bonification de change — Téléphone 4.29

Fumeurs profitez !

Prix réduits seulement pendant les fêtes

Grand choix de spécialités en cigarettes tabacs et bouts tournés
Chaque acheteur pour la somme de fr. 10 — recevra comme étrenne un magnifique briquet ou une blague à tabac

J. SCHILLER, rue de l'Hôpital 21, bas du Château

Magasin de beurre et fromage

Rue du Trésor — R.-A. STOTZER — Rue du Trésor

Œufs frais fr. 3.— la douzaine

Rabais depuis 5 douzaines — Expédition au dehors

NOUS SOLDONS

de la bonne marchandise le meilleur marché possible

Tissus laine	couleurs unies, 65 centimètres de large, le mètre	**-.85**
Veloutine	pour robes et blouses, 80 centimètres de large, le mètre 1.75	**1.20**
Grisaille	mi-laine pour robes, différentes couleurs, 90 centimètres, le mètre 2.10	**1.75**
Soie	paillette, différentes couleurs unies, largeur 90 centimètres, le mètre	**4.80**
Gabardine	pure laine, 130 cm., différentes couleurs unies, le mètre	**7.50**

Robes en laine pour dames jolie broderie, différ. couleurs, 29.50, 24.— **15.50**

Robes en crêpe de Chine richement brodées, dif. couleurs, 35.—, 29.— **24.50**

Un lot de **tapis de table** en moquette, drap et coton

D'UNE FAILLITE :

Grand stock de dentelles aux fuseaux. Napperons au point de laize. Applications filet pour stores. Dentelles au filet. Stores avec applications au filet. Empiècements de chemises aux fuseaux.

Voir nos vitrines, Rue des Poteaux

Jules BLOCH Neuchâtel

---

6 beaux porcs

de 5 mois, à vendre, chez G. Mollet, La Coudre.

7 porcs de 4 mois

quelques chars de paille d'avoine à fourrager de toute 1re qualité, ainsi qu'une voiture à brecette usagée mais en bon état, à vendre. S'adresser chez P. Chollet, à Bussy p. Valangin.

7 beaux porcs

pour finir d'engraisser, 11 porcs de 30 kg. et 6 petits porcs, à vendre, chez Georges Fillieux, Saint-Aubin.

A vendre un petit

chien de chasse

S'adresser à A. Renaud, Fahys 105, Neuchâtel.

A vendre

bonne jeune vache

On échangerait contre un bon bœuf. S'adresser J. Zaugg, Les Grattes. P 2815 N

A vendre une nichée de

porcs de 6 semaines

S'adresser à J. Pillonel, Malvilliers.

Horlogerie Bijouterie
Cr PIAGET
Angle rue du Château, rue du Seyon
Régulateurs - Réveils
Montres Omega, Longines, etc.

PIANO

à vendre, en bon état. Etude E. Bonjour, notaire.

Plusieurs

beaux divans

à rouleaux et dossiers mobiles, recouverts de moquette ou autres tissus, depuis 185 fr., chez J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. c.o.

CADEAUX UTILES

Tab'es à ouvrage
Bureaux de dames
etc.
Grand choix
à prix très modérés
à la fabrique de meubles
BACHMANN & Cie - TRAVERS

Cadeaux utiles

CAMISOLES, GANTS, etc.
LAINE 1re qualité
G. WALTHER, Bellevaux 10.
Téléphone 9.42.

BAS DE LAINE

BAS DE LAINE
très bonne qualité
côtes 2×2
fr. 3.75 la paire

BAS DE LAINE
qualité extra : : :
côtes 1×1
fr. 4.50 la paire

BAS DE LAINE
fins, qualité supérieure
à fr. 4.50, fr. 4.25
fr. 3.25

AU BON MOBILIER
Ecluse 14

Mobilier à vendre

CORCELLES
Grand-Rue 21 - Bas du village

Pour cause de départ à vendre meubles de salon, canapé, 2 fauteuils, 6 chaises rembourrées, petits bancs, 2 bons lits à 2 places, glace, table, ustensiles de cuisine et divers.

La vente se fera jeudi 15 décembre, de 2 à 4 h. du soir.

Occasion unique

1 armoire à glace, bois dur, 165 francs, 1 glace biseautée, cadre doré, 20 fr., 1 magnifique Atlas mondial, 65 fr., 3 tables à choix sur 7, 8 à 25 fr., 1 ancien pied Louis XV, 30 fr., 1 canapé, 40 fr., 1 machine à coudre, 65 fr., fers électrique 20 et 30 fr., le tout en bon état. — S'adresser chez Auguste KASTLE, tailleur, Plan-Perret 1. OF 1525 N

A remettre tout de suite à Lausanne pour cas tout à fait imprévu un bon magasin

Papeterie-Cigares-Maroquinerie

etc., sur passage fréquenté, à 2 minutes de la gare. Marchandises et agencements environ 15,000 fr. Ecrire sous chiffres A. Z. 883 au bureau de la Feuille d'Avis

VIN DE NEUCHATEL
extra, années 1916 et 17, à 1.40 la bouteille. Fr. Meier, Vins, La Coudre.

Glace de salon

75×140, à vendre. Parcs 85a, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A COUCHER
mi-bois dur, à vendre, composée de 1 lit complet, 1 table de nuit dessus marbre, 1 lavabo avec tiroirs, dessus marbre, miroir, 1 armoire à 1 porte, 1 chaise, le tout absolument neuf, ainsi que calorifère « Météor » avec tuyaux. — Beaux-Arts 15, 2me étage, à droite.

GOBELETS DE TIR
à vendre
Tir fédéral Neuchâtel 1898.
Tir cantonal St-Imier 1900.
Tir fédéral Lucerne 1901.
Mousquetaires Neuchâtel. —
Fr. 120 les 4 pièces. Ecrire sous C. C. C. 886 au bureau de la Feuille d'Avis.

Grand potager

pour pension ou petit restaurant, à vendre, prix très avantageux. S'adresser Saars 51.

POUSSETTE

et pousse-pousse

en bon état, à vendre, chez Kemm, Faubourg de la Gare 5, entre 1 et 2 heures.

Pro Juventute

Les personnes qui aimeraient encore à se procurer des timbres et des cartes, vendus en faveur de la Ruche, en trouveront au magasin de Mlles Maire, Terreaux 2.

Jouets nouveaux

Sénoscopes. Oeufs et pelotes en carton avec vues films. Jolis articles bon marché. En dépôt chez Mlles Cavin, rue des Moulins 9. — Même adresse un grand potager-jouet, 2 feux, grand four et accessoires en très bon état. Un tank mobile à ressort.

A vendre

1 calorifère.
1 machine à calandrer.
1 machine à cuire le linge.
1 porte-manteau.
2 lits en fer avec duvets.
Linoléum et autres articles de ménage. S'adresser à M. Nadenbousch, Place Purry 4.

A vendre 5 à 6000 kg de

pommes de terre

« Industrie ». On échangerait éventuellement contre une pièce de bétail. Jean Spring, Cudrefin.

A VENDRE

camions forts et légers, essieux patents, ainsi qu'un fort char ordinaire, le tout complètement neuf, chez G. Banderet, Raffinerie 2, Neuchâtel.

MEUBLES PERRENOUD

Faub. du Lac 19-21 — NEUCHATEL — Faub. du Lac 19-21

Vente exceptionnelle

de

TAPIS MOQUETTE MILIEUX DE SALON

20 % de RABAIS

jusqu'à fin décembre 1921

Téléphone 67

Biscômes Zürcher

aux amandes et aux noisettes (recette Porret)

Grands Biscômes décorés, seulement sur commande

Chocolats : Langues de chat, Mousseline, Spiral Topsy, Zéphir, Petits ours Lindt, *en jolies boîtes fantaisie.* Grand choix de pièces à **10** centimes pour suspendre

Bougies de Noël 5 % en timbres S. E. N. J.

Magasin L. PORRET HOPITAL 3 Téléphone 733

Atelier de réparations pour automobiles et motocyclettes

de toutes marques

Fabrique de Moteurs, Henri Allisson
ST-AUBIN
RÉPARATIONS SOIGNÉES
PRIX MODÉRÉS

AUTOMOBILISTES

profitez des occasions exceptionnelles de fin de saison:

Mercédès neuve, grand luxe, sans soupapes, conduite intérieure, 4 places	Fr. 17,000
Zédel, neuve, grand luxe, conduite intérieure, 4 places	» 13,200
Austro-Daimler, Torpédo 6 places, neuve.	» 14,000
Dodge, 2 places, occasion unique	» 7,600
Ford, conduite intérieure, 2 et 4 places,	Fr. 7 à 8,000
(Toutes ces voitures sont du dernier modèle, avec éclairage et démarrage électriques.)	
Zédel, Torpédo 4 places, taxée pr 8 HP, occasion	Fr. 6,500
Camion Franz, occasion, 3 tonnes	» 8,000
Tracteur agricole Fordson — de démonstration — occasion	» 7,000

Pour renseignements et essais, s'adresser à F. BLASER, Saars 23, Neuchâtel. — Téléphone 11.86.

CRÈME SUPÉRIEURE pour chaussure
Selecta

J. H. 31660 D.

Mesdames,

La maison **LAMBELET-ENGEL, Fabrique d'ouvrages de dames, Chavannes 7,** offre à sa bonne clientèle un choix incomparable de **coussins pur fil,** dessins artistiques, depuis fr. **1.95, napperons** depuis fr. **0.30. Cosy, têtières,** etc. Choix immense en **dentelles** et en **motifs** de tous genres. **OCCASION RÉELLE POUR CADEAUX.** Prix défiant toute concurrence à qualité égale.

Maison de confiance - Se recommande

Pendant le mois de décembre :

GRANDE VENTE DE MEUBLES D'OCCASION

Pour vous rendre compte du choix énorme de meubles d'occasion en tous genres visitez les

MAGASINS DE MEUBLES GUILLOD

ECLUSE 23

Maison la mieux assortie de la contrée
Tient les prix de toute concurrence

ENTRÉE LIBRE — MAISON SUISSE FONDÉE EN 1895

A vendre

quelques tas de belles lattes épicéas pour tuteurs et plusieurs cents de gros fagots de coupes à 60 fr. le cent, chez Ed. Bégnin, Coffrane.

A la même adresse 3 belles brebis portantes.

Beau divan

neuf, bois avec marqueterie, à vendre. S'adresser Grand'Rue 1, 3me étage.

A vendre divers

articles de ménage et meubles

usagés, mais en bon état, tels que lits, buffet, commode, etc. S'adresser Maison Rougeot, 3me étage, Marin.

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires), 1re qualité. Envois depuis 5 litres, à fr 2.50 le litre.

JEAN SCHWARZ & Cie,
Distillerie. AARAU
ci-devant W. Ruegger et Cie.

Piano à queue

Pour cause manque de place, à vendre superbe piano à queue, état de neuf, Fr. 2200. Offres écrites sous chiffres P. M. 894 au bureau de la Feuille d'Avis.

JOUETS D'OCCASION

Train sur rails avec machine à vapeur et tous les accessoires, poupée, poussette, berceonnette, balançoire pour enfants, état de neuf. Sablons 15, rez-de-chaussée, à droite.

Vins, récolte 1921

A vendre 10,000 litres blanc extra en 4 vases.
3000 litres rouge extra en 4 vases.
800 bouteilles rouge 1920 1er choix.
Adresse Albert Lavanchy, La Coudre.

A VENDRE

cantonnières drap et fil, poussette de chambre, chandeliers bronze (garniture de cheminée), petit calorifère avec tuyaux, réchaux à gaz à 3 trous, poêle à gaz, presse à fruits, etc. S'adresser le soir après 7 heures, Côte 85, 1er étage.

A VENDRE

Grand lit complet.
2 buffets à 2 portes.
1 potager moderne.
1 radiateur électrique 190 W.
1 table de cuisine.
1 potager électrique.
S'adresser Chapelle 50, Corcelles.

A vendre chaque semaine 80 à 120 litres de

crème fraîche

S'adresser à Balzli, laitier, Delley-Portalban (Fribourg).

La vraie source de Broderies comme choix, qualité et prix se trouve au

Dépôt de Broderies

RUE POURTALES 2
Prix de fabrique

Mise de bétail et chédail

Le vendredi 16 décembre 1921, dès 10 heures du matin,

à Corcelles sur Concise

l'hoirie de Paul PAYOT-MAYOR exposera en mise publique et au comptant son bétail et chédail comprenant :

4 vaches bonnes laitières, bœuf de 2 ans ½, 2 chars à échelles, 1 char avec bosse à purin, 1 charrue Brabant, 2 herses, 1 faucheuse avec peigne à regain, 1 petit char à pont, 1 buttoir, échelles, 2 boilles à sulfater, 1 pompe à vin avec tuyaux, 30 gerles, une quarantaine de tonneaux de toutes dimensions, 1 ovale de 2353 litres, 1 fuste, 2 cuves, 2 brantes, seilles, machines à laver et à boucher les bouteilles, 1 brecet, environ 2000 échalas, 1 lit complet, 1 canapé, 1 fourneau à pétrole et différents outils de campagne dont le détail serait trop long.

Exceptionnel !

Veloutine pour robes, blouses, jupons, doublures, etc., bonne qualité, 80 cm. de large, 4 dessins au prix extraordinaire de **1.25** le mètre

Envoi d'échant. franco sur demande

Isaac Brunswig
26, RUE BEAU-SÉJOUR, 26
Derrière le Théâtre LAUSANNE

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Superbe propriété

à proximité du Funiculaire, comprenant 9 chambres, véranda, nombreuses dépendances, grand jardin et verger avec arbres fruitiers, est à louer non meublée, pour le 24 juin 1922 ou époque à convenir. S'adresser à **Frédéric Dubois**, régisseur, 3, rue St-Honoré.

CHAMBRES

Belles chambres et bonne pension

Nourriture abondante et soignée. Prix modérés. Selon désir on donne la pension seule. — Pourtalès 6, 2me, à gauche.

A LOUER

jolie chambre pour demoiselle rangée. — Madame Matthey, Parcs 85a.

Chambre meublée indépendante à louer, à 1 ou 2 lits, avec ou sans pension. Fbg de l'Hôpital 13, 3me. c.o.

Chambre indépendante, soleil, électricité. Coq-d'Inde 18.

Chambre indépendante. Rue Louis Favre 22, 3me étage.

Jolie chambre meublée pour mons. Coq-d'Inde 24, 2me, face.

Jolie chambre meublée, au soleil ; électricité. Rue des Petits Chênes 6. Mme Etienne.

Jolie chambre pour monsieur rangé, dès le 15 décembre. — Ecluse 15 bis, 3me, gauche. c.o.

Jolie chambre meublée. c.o. Demander l'adresse du No 743 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOCAT. DIVERSES

Locaux

A remettre au Tertre différents locaux qui pourraient être aménagés au gré des amateurs comme **magasins, ateliers, garages, entrepôts, etc.** — Etude Petitpierre et Hotz, St-Maurice 12.

A LOUER

Vieux-Châtel 27-29, grands locaux (200 m²), très bien éclairés, pour ateliers, ou autres usages. Conditions avantageuses. S'adresser Steiner, 27. c.o.

Demandes à louer

Ménage sans enfant cherche pour le 24 mars prochain

LOGEMENT

de 3 ou 4 chambres avec jardin si possible. — Adresser offres écrites sous chiffres A. K. 892 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Pour jeune fille

robuste, de la campagne, ayant quelques notions de la langue française, on cherche place pour Nouvel-An dans petite famille, pour aider au ménage et où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée. Offres à Famille Augsburger, à Neuenegg (Berne).

JEUNE FILLE

ayant bonne instruction scolaire cherche place dans maison particulière où elle apprendrait la langue française. Entrée immédiate. Ecrire à H. T. 891 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille honnête et travailleuse cherche place de

bonne à tout faire

S'adresser Evole 3, 2me, à g.

JEUNE FILLE

connaissant les travaux du ménage et de la campagne cherche place dans famille de paysan où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française, bons soins sont demandés ; entrée au Nouvel-An.

Demander l'adresse du No 890 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On demande pour tout de suite une

jeune fille

de la ville pour aider aux travaux du ménage.

Demander l'adresse du No 895 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

Dans bonne famille près de Zurich, on demande pour janvier jeune

DEMOISELLE

Suissesse romande, frœbelienne et habile dans la couture, auprès de trois enfants de 6 à 14 ans. Offres écrites avec photographie et certificats sous chiffres F. F. 893 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ancienne maison de gros de la Suisse romande, demande un

voyageur

introduit auprès de la clientèle **Magasins** et **Restaurants**, et connaissant les deux langues. Offres écrites sous F. Z. 1335 N. à F. Zwelfel, Agence de Publicité, Neuchâtel. FZ 1335 N

Jeune homme

de 18 ans cherche place dans le canton de Neuchâtel pour les travaux de maison et des champs, où il pourrait apprendre la langue française. Bons soins désirés. Offres à G. Bigler, Weissensteinstr. 29, Berne.

Manufacture de tabac

avec des spécialités introduites, cherche

représentant

connaissant la clientèle des magasins de tabac et épiceries, pour les rayons : 1. Neuchâtel et Jura bernois, 2. Fribourg et Vaud, 3. Valais, 4. Genève, à la commission et frais de voyage.

Occasion avantageuse pour messieurs qui représentent déjà des cigarettes, des cigares ou des produits alimentaires. Offres avec références sous chiffres N 5167 Q à Publicitas, Berne.

Domestique

Jeune homme de 22 ans, fort et travailleur, bon vacher, connaissant les chevaux, cherche place tout de suite dans le canton de Neuchâtel. S'adresser à Hans Stooss, à Marin p. Neuchâtel.

Importante maison d'expédition de graines

DEMANDE

représentants à la commission. Ecrire Case Rhône 1965, Genève.

On demande

premier jardinier

capable, pas en dessous de 25 ans. Place à l'année. Offres avec copies de certificats sont à adresser au **Grand-Hôtel du Mont-Pèlerin.** JH 32838 D

DEMOISELLE

sténo-dactylographe, et une apprentie sont demandées par un bureau de la ville. Ecrire sous chiffres V. 875 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de 19 ans, forte et travailleuse cherche place dans un bon

hôtel ou restaurant

Adresser offres à Mme Horn, Hôtel du Cerf, Lyss.

Apprentissages

Suisse allemand, 20 ans, cherche place d'apprenti dans

boucherie-charcuterie

où il apprendrait le métier à fond. Gages d'après entente. — Offres à Ernst Witschi, im Gehr Büren s/A. (Berne).

PERDUS

Perdu un

porte-trésor

contenant une quarantaine de francs, dans la soirée de dimanche ; on est prié de le rapporter contre récompense au poste de police.

Demandes à acheter

Jouets de Noël

Mme Linder-Rognon se recommande à sa bonne clientèle pour l'achat de jouets usagés. S'adresser à la Vendangeuse, Neubourg 23.

A VENDRE

ÉCLUSE 13

1 lit complet 80 fr., 1 lavabo 20 fr., 1 table de nuit noyer 10 francs, chaises 4 fr. pièce, divan à coussins 40 fr., tableaux, glaces — S'adresser Ecluse 13, rez-de-chaussée, à droite.

BOUDRON BURNAND

Un demi siècle de

SUCCÈS contre Toux, Catarrhe Bronchite

Exigez l'emballage **rouge**

NOUVEAU

Maroquinerie

Fabrication **entièrement suisse** travail fait à la main

Timbres escompte 5 % au comptant

Lanfranchi & Cie

Seyon 5, NEUCHATEL

A vendre d'occasion

1 bureau ministre en chêne. — Ecluse 13, rez-de-chaussée.

Cadeau de Noël

phonographe Crémona

la machine parlante rendant le son dans sa plus grande pureté, meuble acajou soigné, conduite acoustique et diaphragme en bois de violon. — Prix très avantageux. Bonnet, Bellevaux 8, de 1 h. 30 à 6 heures.

La Brasserie Muller

NEUCHATEL

recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**

Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles

TÉLÉPHONE 127

Grands magasins de meubles, faub. de l'Hôpital 11

Petits meubles pour cadeaux de fin d'année, anniversaires, etc.

Le plus grand choix sur place de **travailleuses**, dep. fr. 7.50. Jolies **jardinières** en tôle martelée, pour salon, salle à manger, etc.
Selletles avec et sans marbre.
Guéridons et tables à thé avec et sans catelle.
Pharmacies de chambre depuis fr. 20.50.
Tables à ouvrage modernes et de style.
Carrés pour coussins, imitation gobelin, depuis fr. 1.80.
Très jolis **tapis de table** en moquette ou velours.
Fauteuils, chaises, divans, etc.

Sur demande on garde sans frais les objets et meubles vendus, jusqu'au jour de la livraison.
On livre à domicile. Escompte au comptant.

Téléphone 99 **J. Perriraz**, tapissier. Atelier de réparation

---

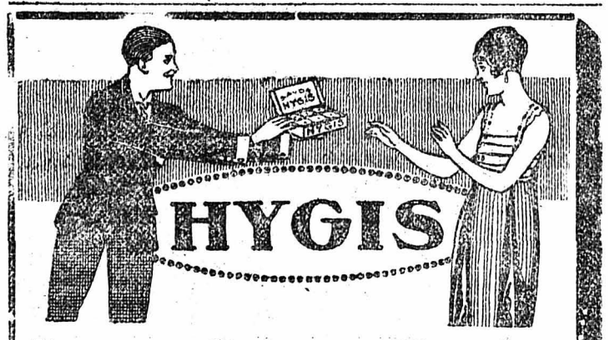

Savon - Crème - Poudre

de Clermont & E. Fouet, Genève

Indispensables pour les **soins de la toilette**, donnent au teint une **fraîcheur** et un **éclat de jeunesse** remarquables. Toute personne soucieuse de conserver sa beauté, les emploiera et sera ravie du succès.

CE SOIR et demain soir — **APOLLO** — **Un succès français**

PRIX réduits

L'ordonnance

d'après la nouvelle de Guy de Maupassant

Dès vendredi La bête humaine drame en 6 actes d'Emile Zola

AVIS DIVERS

Avis aux éleveurs de porcs

2 beaux verrats sont à leur disposition
A la même adresse à vendre **1 nichée de beaux porcs.**
2 porcs pour finir d'engraisser. — Porcherie Philippin, Colombier.

Qui donnerait

1 ou 2 vaches

à lait en échange de leur pension pour cet hiver ; bons soins assurés.
Demander l'adresse du No 881 au bureau de la Feuille d'Avis.

Commerce de Pianos

René PINGEON

CORCELLES (Neuchâtel)

PIANOS droits et à queue
PIANOS électriques
Pianos pneumatiques Autopiano
Accordages et Réparations
Poinçonnages de pianos
Téléphone 154
Location et vente par acompte

PROFESSEURS ! ETUDIANTS !

ne confiez la reproduction à la machine et la multiplication de vos cours, thèses, etc., qu'à spécialiste compétent.
Devis gratuits et sans engagement.
Demander l'adresse du No 896 au bureau de la Feuille d'Avis.

Modiste

se recommande pour la réparation de chapeaux. Prix très modérés. S'adresser 5, Faubourg du Château 5.

Dessins-armoiries

Dessins en tous genres pour menus, programmes, affiches, etc Gravure sur bois et linoléum pour l'impression.
Exécution d'armoiries, recherches de famille.

VUILLE-ROBBE
Faubourg de l'Hôpital 30

SOUHAITS DE NOUVEL-AN

La Feuille d'Avis de Neuchâtel publiera comme les années précédentes le 31 décembre, les avis de négociants et autres personnes qui désirent adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances, des souhaits de bonne année.

Cette annonce peut être par exemple libellée comme suit :

LA MAISON X...
adresse à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année.

Une grande partie des pages étant déjà retenue par divers clients, prière de s'inscrire sans retard au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A monsieur ou demoiselle sérieuse, étudiants ou employés, on offre

jolie chambre

bien meublée et bonne pension bourgeoise. Prix modérés. — Proximité de la Place Purry Ecrire case postale 6576.

Office fiduciaire : Dr. F. Scheurer, Neuchâtel, Côte 35, 2me étage.
Mise à jour et tenue de comptabilités. JH 3689 J

English Lessons

Mme **SCOTT**, Rue Purry 4

Leçons d'anglais

Commençants et élèves avancés Conversation. S'adresser chez Mme Vouinard, Faubourg de l'Hôpital 19.

Leçons d'anglais

Pour renseignements, MISS RICKWOOD, Pl. Piaget 7, 3me.

Madame Jane ISCHER

Ecluse 15 bis

Leçons de piano et violon

Forces de Joux

L'installation de pompage établie sur les bords du lac de Joux ayant été avariée par un glissement de terrain, la Compagnie vaudoise des Forces de Joux se voit dans la regrettable **obligation d'interrompre pendant quelques jours le courant à la majeure partie de ses abonnés**, jusqu'au moment où la réparation de ses installations sera achevée.

J H 52678 C — LA DIRECTION.

Galeries Léopold Robert

Entrée libre jusqu'à nouvel avis

Exposition de Noël

Local de réunions, Terreaux 6a

Du 15 au 22 décembre

tous les soirs à 20 h. 15, dimanche à 19 h. 30

Réunions d'évangélisation et d'édification

sur

LES PSAUMES

Invitation cordiale à chacun

LIBRAIRIE-PAPETERIE JAMES ATTINGER, NEUCHATEL

Bibliothèque anglaise circulante

(Service de prêts à domicile)

comprenant plus de 1700 volumes

Les échanges se font aussi fréquemment que l'abonné le désire

PRIX DES ABONNEMENTS

partant de toute époque, payables en s'inscrivant :

1 an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr. 50 ; 3 mois, 5 fr.

Pour le dehors, port en sus, soit 30 centimes pour la double course, le paquet ne pouvant dépasser le poids de 2 kg.

Sur demande

envoi en communication du catalogue et du règlement.

Grande Salle des Conférences

Jeudi 15 décembre 1921, à 8 h. du soir

Première séance de Musique de Chambre

donnée par

MM. Alb. QUINCHE, Willy SCHMID, Pierre CHABLE, Maurice DESSOULAVY, Henry BUENZOD et Alfred PERREGAUX, baryton

avec le concours d'un petit chœur mixte

PROGRAMME :

1. **Trio en fa majeur**, op. 80, pour piano, violon et violoncelle — Schumann
2. **Lied maritime** / **Air de l'Etranger** — pour chant et piano — Vincent d'Indy
3. **Sonate en la majeur**, pour violon et piano — César Franck
4. Deux Motets, pour chœur mixte — Hassler, 1564-1612 ; Nanini 1545-1607
5. **Quintette en la mineur**, op. 14 pour piano, 2 violons, alto et violoncelle — Saint-Saens

PRIX D'ENTRÉE : Fr. 2.20

Billets et programmes avec texte des chants en vente chez HUG et Cie et le soir du concert à l'entrée.

H. SPIESS

Mécanicien-spécialiste, faub. du Lac 11

exécute toutes

réparations, transformations, révisions complètes de vélos et motos aux meilleures conditions

NOTA Pour les machines confiées à la révision, le démontage complet est garanti.

PARQUETS

Gustave Menth

CONCESSIONNAIRE
DE L'UNION DES PARQUETERIES SUISSES ET REPRÉSENTANT DE LA PARQUETERIE D'AIGLE

Fourniture et pose de parquets en tous genres - Lames sapin - Réparations - Raclages - Nettoyages

---

Toutes assurances **accidents**

soit : polices individuelles
polices responsabilité civile, etc.

sont traitées rapidement et avantageusement par

BESSE & Cie Neuchâtel

Téléphone 1051 Rue du Trésor 7

Agence générale de l'Assurance Mutuelle Vaudoise

Aux 10.000 hêtes à cornes

Restaurant des Alpes

TOUS LES JOURS à toute heure

ESCARGOTS à LA BOURGUIGNONNE

Choucroute garnie

Tous les samedis **TRIPES**

TAXIS

EMILE BOLLE

Tél. no 13.71

80 C. AU KM.

Personne habile dans les **RACCOMMODAGES** se recommande pour travail en journées. S'adresser Faubourg du Château 5

Pour les offres et le don généreux adressés au journal sous L. S. 847
MERCI de tout cœur

Très jolis plans

spécialement et sérieusement étudiés de

PETITES MAISONS

pour une famille

3, 4 et 5 chambres, bains et toutes dépendances, peuvent être consultés dans les bureaux de P2578N

Edouard Boillot

architecte

9, PLACE PIAGET, 9
NEUCHATEL
TELEPHONE 2.69

PENSION-FAMILLE

BELLEVUE-MARIN

à ½ d'heure de la Tène

Journée des gâteaux jeudi et dimanche

CAFE BEIGNETS

Thé, chocolat gâteaux, etc. Dîners et soupers

Belles salles. Grand jardin ombragé — Prix modéré. Tél 50. c.o. Se recommande. **K. Unseld.**

AGRICULTEURS !!

Vous contracterez à des conditions avantageuses vos **ASSURANCES AGRICOLES**, garantissant non seulement votre personnel, mais également les membres de votre famille, chez Emile **SPICHIGER fils**, Neuchâtel, avenue de la Gare 3. Téléphone 11.69. Agent général de l'« Helvetia »-Accidents.

Pour devenir un parfait pianiste

Cours SINAT par Correspondance

Agréable, facile à suivre.

Supprime l'étude mécanique. Economise les 3/4 du temps d'étude. Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu. Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais.

Rend facile tout ce qui semblait difficile.

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé) pour composer, accompagner, improviser, analyser.

EXPLIQUE TOUT, FAIT TOUT COMPRENDRE

Cours tous degrés : Violon, Solf., Chant, Mandoline

Demander très intéressant programme gratuit et franco

Cours A. Sinat 7, Rue Beau-Séjour 7 **Lausanne**

13.13

Taxis ÉTOILE

Alfred Streit

La Bête Humaine

d'EMILE ZOLA

Massage suédois

contre la chute des cheveux **Salon de Coiffure, Concert 6**

AUTOMOBILISTES !

Pour les

Réparations et Revisions

de vos **voitures, camions et moteurs industriels**, de toutes marques, adressez-vous en toute confiance, à l'atelier spécial

NOBS & GOETSCH

Bellevaux 5a **NEUCHATEL** Téléph. 13.30

Notre supériorité :

1° **Outillage moderne**
2° **Travail prompt et garanti**
3° **Longue expérience**
4° **Prix sans concurrence**

Prêts hypothécaires

Le notaire **Guyot**, à Boudevilliers, demande des prêts hypothécaires pour le printemps 1922. Emprunteurs très sérieux sur domaines agricoles de premier choix au Val-de-Ruz ; naturellement, garantie hypothécaire en premier rang ; les emprunteurs désirent être assurés de leurs fonds et ne pas attendre au dernier moment pour être en mesure de faire honneur à leur signature. S'adresser au notaire Guyot, qui enverra les renseignements et les justifications désirables.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Vous éviterez des frais

supplémentaires de remboursement en renouvelant maintenant votre abonnement pour 1922

MM. nos abonnés peuvent renouveler **sans frais** leur abonnement, soit au bureau du journal, soit au bureau de poste de leur domicile, au moyen du bulletin de versement qui y est remis gratuitement sur demande.

Chaque personne voudra bien indiquer très exactement et clairement sur ce bulletin (au verso du coupon de droite) ses noms, prénoms, profession et domicile ainsi que la durée du réabonnement (un an, six ou trois mois).

Quand il s'agit d'un abonnement **nouveau**, on est instamment prié de l'indiquer au dos du coupon.

Tout nouvel abonné pour l'année prochaine recevra le journal

gratuitement

dès maintenant à fin décembre courant.

Nous rappelons que nous accordons volontiers un délai de quinze jours à un mois aux personnes qui ne seraient pas en mesure de s'acquitter du paiement de leur abonnement dans le délai d'usage. Prière de prévenir le bureau du journal **avant le 3 janvier**, date à laquelle aucune demande ne pourra plus être prise en considération.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

PRIX D'ABONNEMENT

A LA

Feuille d'Avis de Neuchâtel

1 an	6 mois	3 mois
15.	**7.50**	**3.75**

1 fr. 30 par mois

Sapins de Noël

Les sapins seront en vente à partir du **15 décembre** chaque jour dans la cour de la **Banque Berthoud.** — Beau choix comme toujours. Arbres de toutes dimensions pour sociétés.

Se recommandent, G.-A. BOURQUIN et FILS
Valangin.

OUVROIR BALOIS DE TISSAGE

Exposition

du 10 au 20 décembre

de toiles de couleurs tissées à la main par des jeunes gens anormaux

MAGASIN J.-L. BERGER, RUE de l'HOPITAL

Agriculteurs et camionneurs !

A titre de réclame, jusqu'à fin décembre, le tracteur agricole **Fordson, le meilleur et le plus simple** pour la Suisse, — maximum de force avec un poids minime, — sera cédé avec charrue Oliver, 2 socs, au prix spécial de **Fr. 8500;** 1 tracteur ayant servi pour la démonstration, **avec garantie, Fr. 7000.** — Le Fordson est utilisé pour tous les travaux: labourages, hersages, battages. Une disposition spéciale permet de faucher 2 m. de large avec un seul homme pour les 2 machines. Les nouvelles roues amovibles permettent d'utiliser le tracteur Fordson, sur route comme remorque pour de très grosses charges. — **Très économique.** — Carburation au pétrole. — Références nombreuses à disposition.

Pour renseignements, catalogues et essais, s'adresser à F. BLASER, Saars 26, Neuchâtel. — Téléphone 11.86.

Magasin spécial de Confections

Cité Ouvrière

7, Seyon, 7 NEUCHATEL

COMPLETS

pour catéchumènes, depuis

70 Francs

Etoffe solide et coupe soignée

EPUISEMENT NERVEUX !

L'humeur, la pensée, l'activité de même que chaque mouvement du corps sont dépendant des nerfs. Fatigue, abattement, épuisement et faiblesse générale du corps sont autant de signes d'un manque d'énergie vitale. Si vous voulez vous sentir frais et dispos, avoir l'esprit clair et la mémoire forte, si vous voulez que le travail devienne un plaisir, prenez du Kola Dultz. Il

procure la joie de vivre et l'énergie

qui sont le secret du succès et du bonheur. Prenez du **Kola Dultz** un certain temps quotidiennement. il fortifiera votre organisme, la fatigue disparaîtra et sous son influence vous ressentirez croître votre force d'initiative. Kola Dultz est recommandé partout comme fortifiant et stimulant.

Demandez KOLA DULTZ gratuitement:

Vous avez actuellement une occasion de fortifier votre organisme. Ecrivez-moi une carte postale avec votre adresse exacte et je vous enverrai tout de suite gratuitement et franco de port un échantillon de Kola Dultz suffisant pour vous faire du bien et vous convaincre de sa force régénératrice surprenante.

Si vous êtes satisfait, vous pourrez en commander davantage. Ecrivez tout de suite avant d'oublier. J H 30009 Z

Max Dultz, Heiden 305

Kola Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et droguerie. Echantillons ne seront adressés que par le fabricant.

ASSORTIMENT COMPLET

CASAQUINS

ASSORTIMENT COMPLET

Casaquins laine tricotée, teintes modernes, col et tour de taille rayés couleur ton opposé — **9.50**

Casaquins pour fillettes, tricot laine, beaux coloris, col et poignets couleur ton opposé — **10.95**

Casaquins jersey soie végétale, toutes teintes modernes, liseret couleur ton opposé — **11.50**

Casaquins tricot laine, couleurs modernes, qualité recommandée — **12.75**

Casaquins très bon jersey laine, long. manches, col remont., toutes nuances modern., très bel article — **23.50**

AU SANS RIVAL

PLACE PURRY - Neuchâtel -

ENVOI AU DEHORS CONTRE REMBOURSEMENT

GALA PETER

Chocolat au lait

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Toutes les fournitures pour la confection de la lingerie

Jamais cadeau pareil au merveilleux

gnome porte-bonheur

avec l'étoile horoscope n'a pu être fait. — Pour ceux que vous aimez et vous-mêmes valeur incalculable.

Contre remboursement fr. **6.50** franco.

Ermitage du Cristal, Berne (Suisse)

Pour sans travail, revente: depuis 10 pièces, joli bénéfice.

Librairie-Papeterie

James Attinger

NEUCHATEL

Rue St-Honoré 9 et Numa Droz

Voir au 1er étage Grand choix de

Gravures encadrées

Papeteries de luxe
Portefeuilles
Buvard — Liseuse
Porte-psautier

ALBUMS D'IMAGES à dessiner et à peindre
BOITES de CRAYONS couleur
BOITES de PASTELS

Crème de marrons

dessert excellent — aliment de 1re valeur —

Fr. —.60 la boîte 1/4
Fr. 1.— » 1/2
Fr. 1.70 » 4/4

— ZIMMERMANN S. A.

Pour éviter la cohue du Marché de Noël, venez demain au

banc Pertuiset

faire vos provisions de desserts.

Grand choix de **Biscômes des fêtes, macarons** depuis **Fr. 2.**— la livre.

Marchandise de qualité sans concurrence à prix égal

Partout vous trouverez des chaussettes pour messieurs

mais les qualités les plus solides, les plus soignées et les dernières nouveautés, vous les trouverez toujours

A LA BELETTE O. MULLER Temple-Neuf 15

10 % de rabais pendant le mois de décembre

Découpage sur bois

Reçu : Bois, modèles, fournitures. Grand assortiment de boîtes à outils. Bas prix.

Au magasin N. VUILLE-SAHLI

Temple Neuf 16, NEUCHATEL c.o.

Décors pr arbres de Noël joli choix de nouveautés

Bougies pr arbres de Noël marque Renaissance fr. 1.— la boîte de 30 pièces

Superbes cartes de Noël et Nouvel-An fr. 1.— la douz. UNIQUE

Nous soldons un stock de **poupées et de jeux** à très bas prix

Au Bon Mobilier Ecluse 14

Qui connaît les DENTIFRICES N n'en veut plus d'autres

Cadeaux utiles

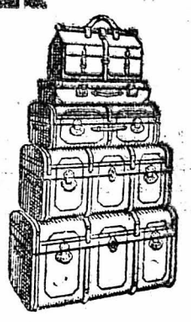

Suit-cases
Paniers japonais - Sacs de voyage en vachette, depuis 26 fr. et autres.
Trousses de voyage - Nécessaires à ouvrages
Boîtes à bijoux - Boîtes à cols - Manicures - Buvards - Serviettes - Sacs d'école - Porte-musique - Serviettes d'affaires - Plumiers - Portefeuilles - Portebillets - Portemonnaies - Etuis à cigares et à cigarettes :: :: ::

Sacs de dames - Porte-trésors
toujours les derniers modèles

Choix énorme *Prix avantageux*

Fabrique d'Articles de voyage et Maroquinerie fine

E. Biedermann

Rue du Bassin 6 - Neuchâtel

Favorisez l'industrie neuchâteloise

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le trésor de l'oncle Jean

PAR

Paul LIOREL

6

A la campagne, on est dur au mal; on va chercher le médecin vingt-quatre heures tout juste avant de mourir, et l'on a pour principe que la nature agit d'elle-même, dans toutes les maladies. Donc, quand on est jeune, on doit toujours se sauver. La vie est là... qui l'emporte... Le médecin est par conséquent inutile; on n'a pas besoin de lui, et l'on économise un argent précieux en le laissant à la porte.

Arlette avait dû réagir maintes fois contre ce préjugé grossier des gens de la campagne. Elle bataillait fréquemment avec eux pour les amener à résipiscence. Elle avait lutté avec énergie contre la mère Jérôme, à l'occasion de Joseph.

— Ma bonne mère, avait-elle dit, ne vous inquiétez donc pas de la dépense, puisque je me charge du tout, vous le savez bien. Votre petit-fils est très malade, voulez-vous le laisser mourir?

— Mais, ma bonne demoiselle!

— Pas de Mademoiselle... Le médecin viendra.

La mère Jérôme avait bien été contrainte de céder.

Et voilà comme quoi le docteur Billaudel était entré chez elle, et comme quoi aussi Joseph, soigné avec un dévouement vraiment maternel par Mlle Desmonts, s'était vu rapidement arraché à une mort qui n'était que trop certaine si l'on avait suivi à son égard les errements ordinaires de la campagne.

A la vue de l'abbé Le Sénéchal, l'enfant poussa une exclamation joyeuse:

— Je suis guéri, Monsieur le curé, s'écria-t-il. Dites-le bien à Mam'zelle Arlette, qui m'avait promis votre visite et ne m'a pas trompé. Dites-lui bien que nous irons prochainement la voir et la remercier puisqu'elle ne pourra plus venir à cause du « mossieu » que voici!... Ah! je me sens fort maintenant, et les jambes me porteront sûrement bientôt jusque là-haut... j'irai d'ici quelques jours au Manoir, Monsieur le curé, avec mon frère Pierre. Nous présenterons nos respects à la demoiselle qui a de nouveau été si bonne pour nous. Pierre lui offrira quelques-unes de ces belles anguilles qu'elle aime tant. Il est encore parti ce matin, avec le « bachot », du côté de Port-Villez, lever ses lignes. Il a l'espoir de faire bonne pêche cette semaine, et nous sommes bien heureux, allez!... Oh! nous ne saurons jamais témoigner assez notre reconnaissance à Mam'zelle Arlette. Qu'elle ait besoin de nous, et vous verrez!

Le petit malade était vraiment beau dans ce moment d'expansion. Maurice le trouva extrêmement sympathique et s'approcha de lui avec intérêt.

— C'est bien, c'est bien, Joseph! faisait l'abbé de Sénéchal. Ça va mieux, pour ça oui, mais ne t'agite pas tant, mon enfant. La fièvre te reprendrait et alors adieu tous les bons effets que nous avons obtenus. Tu as le temps de te lever. Certes, tu seras toujours bien accueilli au Manoir, ainsi que ton grand frère, qui est, comme toi, un bon garçon, mais, pour l'amour de Dieu, Joseph, aie de la patience. Ne compromets pas la convalescence.

— Soyez bien sage, mon petit ami, reprit Maurice. Je ne serai pas une gêne pour Mlle Desmonts, je vous promets de lui accorder toute sa liberté et de faire en sorte qu'elle vienne vous voir le plus tôt possible puisque sa visite vous est si agréable.

— Oh! que vous êtes bon, vous aussi, « mossieu », si vous agissez comme vous le dites, que je vous aimerai alors!

L'enfant tendait sa main à Maurice.

Le peintre attira à lui Joseph et l'embrassa.

M. de Trécourt n'était plus le même, il fallait bien le reconnaître. Très froid, naguère, dans l'expression de ses sentiments, il s'abandonnait maintenant sans contrainte à de touchants épanchements.

VIII

A peine avait-on dépassé le seuil:

— Vous disiez donc, Monsieur le curé, reprit Maurice de Trécourt, que Mlle Desmonts apporte un tact infini dans ses bonnes œuvres.

— Oui, cher Monsieur!... Vous venez de voir l'intérieur de la mère Jérôme? Quelle simplicité! mais aussi quelle propreté coquette, n'est-pas? Eh bien! Monsieur Maurice, c'est mon Arlette qui a fait tout cela... « Arletta hœc otia fecit ».

— Et comment?

— Comment? C'est bien simple! Cela date de deux ans, pas plus tard... Un beau dimanche, dans l'après-midi, M. votre oncle accompagné de Mlle Desmonts, était descendu de La Haie-de-Béranville, dirigeant de ce côté sa promenade. Il y avait grand rassemblement à la porte de Polyte Vannie. Polyte était le père du petit Joseph et le fils de la mère Jérôme. Les promeneurs, redoutant un accident, s'approchèrent pour connaître la cause de ce concours inattendu de personnes. C'était une vente qui allait avoir lieu... une vente par autorité de justice, et par le ministère de Me Coutard, huissier à Bonnières. Le spectacle était navrant à l'intérieur. Dans un coin de la première chambre, un jeune homme d'une vingtaine d'années, l'air farouche, les yeux tout rougis par les pleurs et la fièvre, regardait ce qui se passait autour de lui avec une impatience à grand'peine contenue. Une sourde colère agitait tout son être. C'était Pierre, le fils aîné de Polyte, récemment décédé. Entre ses jambes, son petit frère sanglotait à fendre l'âme. Au milieu de la pièce, la mère Jérôme parlementait, mais en vain, avec l'huissier qui, obéissant à des ordres formels, refusait d'entendre aucune raison.

— Voyons, maître Coutard, disait la bonne femme, voyons, tout décidément, vous ne vous montrerez pas impitoyable... La dette n'est pas de celles dont on ne puisse venir à bout... Deux mille francs, c'est une somme ça, c'est vrai, mais mon Pierre a de bons bras, il travaillera, vous verrez...

Avec le temps et la ferme volonté, on vient à bout de tout, nous paierons Collas, Me Coutard; oui, nous le payerons, mais qu'il nous laisse un délai suffisant pour que nous puissions trouver au moins à emprunter ailleurs... Il n'est pas à ça près de ces deux mille francs, n'est-ce pas? Qu'il ait un peu de patience et de la confiance en nous; nous ne le tromperons pas, bien sûr.

— Impossible, ma mère Jérôme, répondait l'officier ministériel, visiblement gêné, impossible. M. Collas, mon client, a besoin d'argent, je vous l'assure. Il est en ce moment « très bas percé », oui, « très bas percé ». Enfin, il a obtenu jugement contre vous, il en poursuit maintenant l'exécution. Vous ne pouvez en éviter les suites ni les effets... Il faut vous résigner, la mère! Soyez raisonnable.

— Mais, mon bon Monsieur Coutard, c'est la vie que vous nous arrachez, où irons-nous? Qu'allons-nous devenir?... Et que produira, après tout, cette vente que vous voulez opérer? Que tirera Collas de notre maigre butin? C'est un acte de folie... et je m'y oppose... nous payerons... nous payerons le principal et les intérêts; mais un peu de temps, mon Dieu, qu'on nous accorde un peu de temps. Voyons, c'est dit, n'est-ce pas?...

L'huissier secouait négativement la tête, tout en cherchant à se dégager de la mère Jérôme, qui s'était attachée à lui.

Au dehors, M. Jean interrogeait:

— Pourquoi cette vente chez défunt Polyte?

— J'vas vous dire, « Mossieu », fit une commère qui parlait haut dans un groupe, et qui n'était pas fâchée de se mettre en évidence et faire voir qu'elle était au courant des choses; j'vas vous dire, car j'connais toute l'histoire, comme étant proche voisine de Polyte et l'amie de la « mère ».

Donc, v'là ce qu'est arrivé:

Quelque temps avant de se « nayer », — vous vous rappelez que l'pauvre malheureux a passé sous un bateau de plâtre qu'il déchargeait — Polyte, dont la femme est demeurée plus de trois ans au lit devant que de mourir et qui, pour cette cause, avait contracté pas mal de dettes, Polyte avait emprunté, pour s'en acquitter, deux mille francs au marchand de biens de Rolleboise, M. Collas. Avec le peu qui lui resta de la somme, il fit faire les plus grosses réparations à son « bachot », car il était surtout pêcheur et, autrefois, il gagnait de belles journées à son métier, puis il se remit à travailler de plus belle. Le pauvre homme était courageux; il eût certainement pu rembourser en peu de temps son prêteur si la mort n'était venue le saisir au moment où il y pensait le moins.

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

SŒURS HERZOG

Angle Rues du Seyon et Hôpital - Neuchâtel

Soies et satins unis, le mètre, depuis fr. **3.—**
Pongée vrai Japon, uni, » » **4.50**
Crêpe de Chine et du Maroc lavable » » **8.50**

DAMAS-SOIE - SOIES FANTAISIE
Velours - SATINETTES - Rubans

Timbres escompte 5 %

Un cadeau royal

Plusieurs maris avisés ont déjà choisi leur cadeau de Noël pour leur femme. Quelques uns d'entre eux en ont fait l'acquisition sans attendre le dernier moment, certains que leur choix ne pouvait être meilleur.

Ce cadeau, en effet, a déjà été choisi par plusieurs personnes de la ville.

Ils ne nous en voudront certainement pas de dévoiler leur secret, persuadés que ce cadeau sera une source continuelle de joie et de bien-être pour un grand nombre d'autres femmes, soucieuses de la bonne tenue de leur maison et qui désirent garder leurs domestiques en leur facilitant le travail. Nommons tout simplement l'objet, c'est le Dépoussiéreur électrique ROYAL. Il fait disparaître toute trace de poussière et de débris de toute nature en un instant et ou que ce soit : dans les tapis, tentures, rideaux, meubles ainsi que sur les moulures, parquets, linoléums, catelles, sans faire usage de l'affreux balai qui détériore et ne fait que déplacer la poussière. La dépense de courant électrique est minime.

Demandez à voir fonctionner cette merveilleuse machine à

l'Entreprise Electrique KUFFER, Ecluse 12,

Téléphone 8.36, qui se fera un plaisir de venir vous en faire la démonstration à votre domicile, sans aucun engagement pour vous.

BISCÔMES

aux amandes et aux noisettes
de la
Confiserie Zürcher & Hool, Colombier

En vente chez : Mlle V. Almen, MM. Hermann Fallet, boul., H. Gacond, Rod Luscher, Ch. Petitpierre, Louis Porret, Société de Consommation, Wursten, boulanger, Zimmermann S. A

„CALORA"

CHAUFFE-LIT
contre
anémie et insomnie

Consultez le docteur.
Services électriques. Magasins d'électricité et produits hygiéniques. Calora S. A., Zoug.

GRANDE BAISSE

sur les jaquettes de laine et casaquins

Jaquettes
pure laine, forme moderne, depuis **fr. 15.-**

Casaquins
pure laine, depuis **fr. 9.50**

PROFITEZ

Au Bon Mobilier
Ecluse 14

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Berger-Hachen Fils

Rue des Moulins 32 - Téléphone 301

Viande de gros bétail

Première qualité

Bouilli	fr. 1.25	et fr. 1.50	le ½ kg.
Rôti	» 1.75	» 2.—	»
Aloyau et Cuvard	»	2.—	»
Veau ragoût	»	1.50	»
Veau rôti	»	2.—	»
Porc frais	»	2.50	»

Porc fumé, lard

Service à domicile **Se recommande**

Grande vente réclame TAPIS D'ORIENT Le plus durable cadeau de fête

Nous offrons à notre honorable clientèle un grand lot, reçu tout récemment du pays d'origine. Le choix est considérable, magnifique et très varié. Marchandise ancienne et moderne. Bochara, Afghan, Somak, Sarouk, Beloutchistan, etc. Petits tapis depuis 18 fr., Foyers de 110×170 depuis 40 fr., Milieux de salon depuis 250 fr., Goeravan 600×380 à 1000 fr. Ces tapis de luxe, d'une richesse de couleurs extraordinaire, sont aujourd'hui, grâce à la chute de la livre turque

à la porté de toutes les bourses

B. IYNÉDJIAN, Petit-Chêne 3, Lausanne. JH 37223 P
Importation directe. — Gros et détail

Tapis d'Orient

Beau choix, toutes grandeurs et qualités — BAS PRIX

Voir les étalages

PAUL KUCHLE, AMEUBLEMENTS

Faubourg du Lac, NEUCHATEL

Soldes d'Hiver

Comme toutes les années à pareille époque, il sera fait des rabais énormes sur toutes les marchandises de la saison restant en magasin, soit :

CONFECTIONS

pour dames, jeunes filles et enfants, et tous les articles

LAINAGE ET BONNETERIE

Manteaux
Costumes
Robes
Blouses

NEUCHATEL
Vuarraz & Cie
Rues St-Honoré et St-Maurice

Robes de chambre
Matinées
Robettes

VOICI QUELQUES PRIX : COMPAREZ

Flanellette	0.65	Cheviote pure laine	140 cm.	4.50
Veloutine Ia	1.50	Gabardine	130 »	7.85
Grisaille pour robes	1.50	Manteaux belle qualité	130 »	9.50
Mousseline laine unie	1.95	Ecossais pure laine	140 »	10.50
Mousseline laine fantaisie	2.75	Bayadère »	130 »	6.50
Crépon pure laine	2.85	Robe chambre »	120 »	7.85

TOILES de coton 80 cm., tous les prix dep. **0.45** à **3.25**

Pour Messieurs

150 COMPLETS ET MANTEAUX

seront aussi soldés à très bas prix

Pendant décembre *Pour tout achat de fr. 10.— : escompte direct et un flacon de bon parfum.*

Peignes haute nouveauté, extra bon marché. Parfumerie de toutes marques, brosserie etc. Petits manucures depuis 4.-, 6.-, 9 - et 11 fr.

Postiches. **Au Salon de Coiffure, Concert 6**

GUYE-ROSSELET

Rue de la Treille 8

Notre fabrication
Sacs suisses
en véritable box calf noir
8.25
8.90
9.50

JOUETS et Artides de Noël

MESDAMES !

Nous vous invitons à venir visiter notre Exposition de Jouets et Articles de Noël.

Nos prix vous étonneront

Notre
Choix superbe
Le Service parfait

Aux Armourins S. A.

NEUCHATEL

Papeterie H. Bissat
Faubourg de l'Hôpital 5

Grand choix d'objets pour cadeaux dont les prix ont été revus et mis au cours du jour :

Portefeuilles de poche. Buvards. Portemonnaie Porte-psautiers. Albums pour photographies amateur. Albums pour cartes postales. Cachets à cire. Ecritoires. Cadres pour photographies. Porteplumes à réservoir garantis. Boîtes de couleurs. Etuis de crayons. Livres d'images. Jeux de société. Etuis de compas. Petits tableaux encadrés. Gravures pour encadrement. Panneaux fleurs. Ecriteaux bibliques. Bibles et psautiers en français et en allemand. **Calendriers. Agendas de poche, tous formats. Agendas de bureau. Cartes de visite.**

Fabr. Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Lucc. Berne

Timbres-poste

Collectionneurs : Envoi gratuit de mon nouveau prix-courant général de plus de 50 pages. Séries, albums, etc Occasions pour cadeaux. — ED.-S. ESTOPPEY, Georgette 1, LAUSANNE. JH 52519 C

Psychologie artistique du bruit

(De la « Semaine littéraire »)

Qu'on éprouve de la sympathie ou de l'antipathie pour les manifestations récentes des arts, je pense qu'on est unanime à constater leur caractère de fébrilité, d'hyperesthésie : et c'est même là qu'on peut leur trouver de l'intérêt, lorsqu'elles en présentent. Là est leur prestige. Je sais bien qu'il n'a jamais été parlé davantage de la déesse égarée qui s'appelle la tradition : jamais davantage de l'ordre, de l'harmonie, de la construction. Nous lisons sans cesse des théories relatives au fin du fin de ces nobles qualités. Ces théories sont souvent ingénieuses et brillamment écrites, elles me séduisent. Le malheur, c'est qu'elles ne sont pas confirmées par les œuvres qu'elles commentent. Il en va un peu de ces théories comme de celles des monarchistes français. Il y a beaucoup à y prendre pour de fermes républicains. On est souvent ébranlé, convaincu même. Seulement voilà, il n'y a pas de roi, ce qui s'appellerait un vrai roi « à la hauteur ». Les « zakouskis » de la théorie sont délicieux, le plat de résistance manque. Ainsi, lorsqu'après avoir lu dix pages excellentes sur la nécessité de remonter à Poussin ou à Titien, et quand je goûte déjà une félicité qui me fait pleurer de tendresse, on me donne pour exemples un puzzle de cubes versicolores, ou une femme aux pieds verts dont le bassin est supprimé, ou un œil voguant parmi des linéaments semblables à des nouilles, je n'aperçois plus du tout la relation entre la théorie et l'image, et je me demande tout doucement si on ne se fiche pas de moi, ou du moins je ne me le demande plus étant fixé sur ce point depuis longtemps, car... Mais voilà que je semble tendre à faire des phrases aussi longues que celles de M. Marcel Proust : et il s'y entend infiniment mieux que moi.

Je dirai donc ne voir aucune objection à mon exorde dans le fait qu'on atteste une recherche passionnée de l'ordre, de l'harmonie, de la tradition et de la construction. Cela montre au contraire que ces vertus restent absentes de l'art actuel. Les artistes en parleraient moins s'ils les possédaient dans leur esprit, et plus ils les invoquent, plus elles les fuient. « La lenteur est une beauté », me disait Rodin. Tout se fait trop vite. Je prends beaucoup d'intérêt à pénétrer la raison cachée de bien des manifestations que je n'aime pas. J'écarte la croyance facile à la mystification, à l'insincérité, au désir de faire tapage d'abord pour attirer le public. C'est le fait de quelques-uns, on les connaît. La tendance générale a des raisons beaucoup plus profondes. A leur ordre psychologique il convient d'ajouter un ordre physiologique. Et mes réflexions m'ont conduit à une certaine hypothèse que je vous soumettrai en toute humilité.

Le bruit est roi

Elle a trait à l'importance du bruit dans la sensibilité moderne. Jadis on a écrit « de l'influence du bleu dans les arts » et ce n'était pas si bête, car cette fantaisie date du romantisme, et, depuis, le bleu a joué un rôle incroyable dans l'élaboration du poncif impressionniste. Je ne vous menace pas d'un mémoire sur l'influence du bruit dans les arts, mais acceptez quelques simples remarques sans vous effrayer de mon titre, je vous prie.

Les artistes de la jeune génération ont presque tous fait la guerre, et fort vaillamment. C'est même un motif d'embarras pour moi, car si je rencontre un dadaïste ou un cubiste qui portent la croix de guerre ou le ruban rouge, je n'ose pas leur dire... Passons. Ces jeunes gens ont, outre les fatigues et les dangers, enduré surtout quatre années des fracas épouvantables. Leurs tympans, instruments fort délicats, ont été soumis à une pression exceptionnelle, anormale. L'habitude a pu amoindrir chez eux, mentalement, le sentiment de cette pression, mais, physiologiquement, elle a existé jusqu'au bout. Je ne suis pas médecin. Je ne peux décider à quel point les effets d'une pression semblable, d'un tel surmenage tympanique, peuvent influencer les localisations cérébrales et je me borne à supposer qu'ils ne peuvent pas être complètement étrangers aux modalités de la pensée, par l'ébranlement de toute la masse cranienne. Ceci mènerait trop loin. Je me permets seulement de conclure que de tels organismes, replacés dans la vie ordinaire, doivent y ressentir une sorte de diminution auditive, de malaise par manque de leur « double ration » de bruit. Le rapport entre leur capacité d'absorption des bruits et la nôtre est faussé. J'ai constaté cela durant la guerre même, en recevant chez moi des permissionnaires. Je trouvais Paris bruyant : ils le trouvaient silencieux, et cependant ils affirmaient ne plus souffrir des tumultes de la vie du front. Des uns le tympan était émoussé, des autres il était, de par l'adaptation à cette existence de guet des tranchées, devenu singulièrement apte à saisir les bruits très subtils, et indifférent à l'artillerie toute proche par exemple.

Le silence paraît insolite

D'autre part, je suis devenu, selon le décret du destin, ce qu'on appelle « un monsieur d'un certain âge ». C'est-à-dire que j'ai dû à ce privilège mélancolique de pouvoir constater depuis une bonne quarantaine d'années l'évolution du bruit dans une cité. Je prends Paris pour type parce que j'y suis né, mais mes réflexions vaudront pour toute grande ville. J'ai résolu depuis vingt ans et plus de vivre toujours à la campagne, pour raisons de goût et de santé, par désir de paix et de travail plus protégé, et aussi par horreur du bruit. Mais jusqu'à vingt-six ans, j'ai été un Parisien du Paris des fiacres et des omnibus, du Paris sans autobus, taxis, camions à pétrole, klaxons, trompes et cloches. C'était un Paris délicieux, où l'on pouvait flâner, et qui sentait bon. Or, quand je parle de ce Paris-là à des adolescents, ils me regardent tout étonnés, et on dirait que je leur dépeins Bruges. Ils ne peuvent que par une telle comparaison concevoir ce que je leur raconte. Ils sont nés dans le bruit auquel j'ai préexisté, et pour beaucoup d'entre eux les mères qui les ont portés y vivaient déjà. Ils ne le séparent pas de la vie ordinaire, ils n'en souffrent pas, ils ne l'entendent pas plus qu'ils ne sont offusqués à mon degré de l'odeur du benzol. Leurs tympans s'y sont faits. Nous sommes réellement de deux âges distincts. Nos capacités auditives ne sont pas semblables. Il s'ensuit certainement un divorce partiel entre nos mentalités.

J'observe en outre que, quand ils viennent me voir à la campagne, le silence les impressionne tout autrement que moi. Il les accable, les déroute, leur est presque pénible, il endort leur esprit d'un sommeil sans agrément, ils sont inquiets, il leur manque quelque chose — le bruit. Pour moi, au contraire, ce silence est une vie concentrée, un aliment et une volupté. Je ne suis triste ou nerveux que dans le bruit, jamais dans le silence. Nous sommes enclins à nous juger réciproquement des malades : en tous cas, ils doivent le penser de moi, s'ils sont trop polis pour le dire. Je retiens seulement qu'ils sont faits au bruit, qu'il le leur faut, que c'est une composante de leur mentalité, et qu'ils peuvent en supporter beaucoup plus que moi. Lorsque je viens à Paris pour une journée de démarches, au sortir de la gare la sensation qui m'assaille le plus violemment ce n'est pas le mouvement des foules, c'est le bruit : et je le mesure à la quantité du bruit de ma jeunesse dont j'ai gardé le souvenir. L'écart est effarant.

La violence devenue nécessaire

J'en viens maintenant aux rapports directs avec l'art actuel, à son hyperesthésie sensorielle, et vous comprenez que ce qui précède n'était pas inutile. Il n'est pas absurde de supposer que si la capacité auditive a été surmenée et majorée à ce point, on peut la prendre comme base d'une gamme des sensations des autres organes. A un bruit intensif correspond normalement le besoin de colorations violentes, de rythmes violents, et même de sensations gustatives violentes, le tout sous peine de fadeur et de déception. Tout est haussé d'un ton. Et c'est peut-être là une contribution à l'explication plausible de la sorte de frénésie systématique de ce qu'on nous montre ou fait entendre. Tous les arts sont trop liés pour que la majoration des bruits n'entraîne pas le besoin d'une majoration générale. De là, en peinture, la multiplication des plans colorés juxtaposés, et emplis de tons entiers sans nuances, brisures, recoupements. L'aspect d'une salle du Salon d'Automne ou des Indépendants est « hurlant » auprès de celui d'une salle de musée : qu'on pénètre dans l'une et l'autre à une heure où elles sont désertes, la salle de musée donne la sensation du silence recueilli, l'autre pas, la couleur « y fait bruit ». En art décoratif, on tend à exiger des triangles, des angles aigus, des ellipses, tout ce qui suggère le mouvement, créateur de bruit. La musique nouvelle concentre cette double tendance. Ce n'est pas sans motifs psychophysiologiques qu'elle met sa science au service du goût public manifesté depuis cinq ans par la vogue des « dancings », l'épidémie saltatrice dont Saint Guy est le grand patron, et qui cherche une volupté spéciale dans les rythmes précipités des danses nègres. L'eurythmie est oubliée pour la polyrythmie. L'appétit de bruit est inséparable de l'agitation agressive des mouvements, de l'acidité des timbres, du besoin cinématique de contrastes brefs et polymorphes. Tous ces moyens sont ceux de la musique polytonale des Six qui vise à produire des impressions d'allégresse, de gaîté. Ces termes reviennent souvent dans les déclarations de ces musiciens, et il est significatif qu'ils cherchent à obtenir l'allégresse et la gaîté par ces procédés, exactement comme les gens qui aiment à « s'étourdir ». Il m'est arrivé de définir un jour la musique « un bruit plus beau que celui de la vie ». Il semble qu'ils le définissent « un bruit plus fort » et que ce soit là pour eux une condition de beauté.

Je pourrais étendre ces remarques aux autres sens. Je crois que leur usage me sépare profondément des êtres plus jeunes que moi. La loi naturelle est que nous cessions peu à peu de nous comprendre et, entre nous, je n'en ai pas de peine. On doit tâcher de tout comprendre, mais il arrive un moment où le monsieur vieillissant qui fut un jeune et servit en son temps un idéal défini, ressemble, s'il s'obstine à être toujours « d'avant-garde », à un vieillard qui s'obstine dans l'amour. C'est pénible, et nul ne lui sait gré. Ce n'est être ni passéiste ni réactionnaire que garder fidélité à ce qu'on a aimé dans le bel âge au lieu de courir la prétentaine de l'actualité en se piquant de priser tout ce qui se produit. Cette réserve n'empêche pas d'avoir de l'amitié pour les jeunes et de les aider dans la dure carrière : nous avons fait ce que nous croyons bon, c'est leur tour. Mais on est séparés. Je vois bien que cette affaire du bruit moderne m'isole d'eux. Nous n'avons plus les mêmes besoins et les mêmes capacités d'ouïe, de vision, et sans doute d'odorat et de goût. Il n'y a que le toucher qui n'ait pas varié. Encore n'en suis-je pas sûr. Je suppose qu'ils ont des sensations identiques aux miennes en palpant un satin ou une porcelaine de Chine. Mais le toucher joue un rôle à peu près nul dans les arts, tout au moins occidentaux.

Superdreadnoughts sonores

Je me demande parfois ce qu'un Américain accoutumé au tapage de New-York, même s'il est bon amateur de musique, peut bien éprouver à l'audition d'une symphonie de Haydn ou de Mozart. Il se peut qu'il en comprenne la beauté de construction et de sentiment. Mais elle doit lui paraître toute petite, un « bibelot d'inanité sonore » comme dit Mallarmé. Physiologiquement, il ne doit pas avoir son compte de bruit ! Il doit juger bien débile cette chère vieille petite chose de la vieille petite Europe. Chez nous-mêmes, nous voyons témoigner d'une impression analogue. Les orchestrations de la neuvième symphonie, de Berlioz, de Wagner même, — je mets à part tout jugement esthétique, — me semblaient des tonnerres dans ma jeunesse. Elles me représentaient la plénitude de capacité auditive en deçà d'un malaise physique. Mais sont venus les « superdreadnoughts sonores » de Mahler et de Strauss, puis le « Sacre du Printemps » et les autres œuvres de Stravinsky, et le « Psaume » de Florent Schmitt, et maintenant la musique de Darius Milhaud et de ses amis. Pour tous ces compositeurs, on peut et il est désirable d'obtenir une pression tympanique infiniment plus forte que celle de Wagner. Je ne discute pas le bien-fondé, je constate : et si le public est parfois ahuri par les timbres et le style, il ne l'est pas par la densité du bruit. Elle lui est un plaisir organique confus et fatigant, et s'il y a goûté, il trouve de la fadeur, de la dénutrition acoustique, dans l'ancienne musique qui finit par lui sembler une sorte de zone intermédiaire entre le silence et le bruit.

Tout cela ouvre d'assez singulières perspectives sur l'avenir immédiat des arts. Il faut en effet tenir compte de l'accoutumance, et du phénomène de neutralisation qu'elle entraîne. De même que l'habitude a neutralisé la majoration des bruits pour ceux qui y sont nés, il est aisé de constater que nos yeux s'habituent par degrés à la majoration de l'intensité chromatique qui est si caractéristique de nos salons d'avant-garde. Les « fauves » ont d'abord étonné, non seulement par leur vision, leur dessin et leur style, mais par la virulence des colorations qu'ils imposaient aux rétines. On finit pourtant assez vite par regarder leurs bleus, leurs jaunes et leurs vermillons comme si c'étaient des roses ou des gris. Il est convenu que c'est là la gamme qu'on rencontrera dès l'entrée, ou n'y pense même plus. Il en est de même pour le vacarme musical, ses timbres, ses rythmes. Nous sommes à peu près habitués au bruit du jazz-band, aux convulsions des danses américaines, et nous n'en sommes guère plus étonnés que des anciennes valses à la viennoise. Il faut donc faire de plus fort en plus fort, si l'on prétend conserver un prestige en jouant toute la sensibilité artistique sur cette corde de l'intensité. Fonder tout l'art auditif ou visuel sur cet hypersensualisme, ce n'est pas seulement tourner le dos à cette fameuse tradition que chacun cherche comme le fainéant cherche du travail, en priant tout bas le ciel de n'en pas trouver. C'est engager entre l'orchestration ou la palette et le tympan ou la rétine du public la lutte du canon et de la cuirasse. Or, en l'espèce, les moyens du canon sont limités, je veux dire que la couleur à l'huile et les instruments ne peuvent augmenter indéfiniment leur intensité, de même que dans le domaine gustatif, il n'est pas d'estomac qui résisterait à l'absorption indéfinie de carry, de piment et de poivre rouge. La cuirasse, c'est-à-dire la capacité acoustique et visuelle du public, a des endurances servies par l'adaptation graduée.

On en verra l'absurdité

Il arrivera donc une heure où l'insipidité dépassera les plus grands efforts artistiques du bruit et de ses équivalents. C'est alors que l'on apercevra l'absurdité d'une recherche intensive ayant abouti à vider l'art de sa véritable substance, et que le sens de la tradition pourra rentrer par la petite « porte des artistes ». On comprendra de nouveau que le silence est une qualité vitale; que la petite étude en gris de Corot et le court lied de Schumann font autant de « bruit » dans l'âme que tous les Van Dongen et tous les Darius Milhaud du monde; que le dynamisme d'une œuvre est ailleurs que dans sa matérialité. Et il y aura alors des motifs de très douce ironie pour le tout à fait vieux monsieur que je serai devenu.

Camille MAUCLAIR.

L'inflation fiduciaire

Dernièrement avait lieu à Berne une conférence à laquelle ont participé de nombreux financiers suisses et dont le but était d'étudier la situation résultant du niveau des changes. A cette occasion, l'on a examiné la question de savoir s'il n'y aurait pas opportunité, en vue de faire baisser à l'étranger le cours du franc suisse, de recourir à l'inflation fiduciaire ; unanimement, les participants ont reconnu que l'inflation constituait non seulement une mesure inefficace, mais encore une arme à deux tranchants, dont l'emploi était fort dangereux. Pour ces raisons, la conférence s'est élevée contre l'idée de recourir à l'inflation.

Elle a eu mille fois raison. Ce n'est pas en émettant plus de billets de banque que de raison que les Etats amélioreront leur situation : la planche à assignats qui fonctionne activement en Russie est la démonstration du contraire. Une brochure sur le problème de l'inflation fiduciaire, que vient de publier l'Union de banque suisse, fait voir qu'on doit chercher ailleurs des remèdes à la situation. Voici la conclusion de cette étude :

« Ce n'est pas dans la dépréciation des changes qu'il faut rechercher la cause initiale de la crise actuelle, dont les origines remontent plus haut. La guerre a détruit d'immenses capitaux sans en créer d'autres ; elle a immobilisé pendant plusieurs années les forces vives des principales nations du globe et fauché une jeunesse pleine d'avenir ; elle a endetté les Etats, arrêté la production, employé de précieuses matières premières dans des buts de guerre, jeté la perturbation dans les relations internationales ; elle a amené un relâchement moral dont l'une des manifestations les plus typiques est que l'on recherche partout la loi du moindre effort; elle a ébranlé jusque dans ses fondements l'organisation économique des peuples, et provoqué dans la suite l'apparition de tendances protectionnistes qui ne sont pas pour amener une détente. De tout cela, le bouleversement des changes n'est qu'une conséquence, et ceux qui, de bonne foi, croient entrevoir dans l'inflation un remède au mal dont tout le monde souffre, se méprennent sur la portée réelle de celle-ci. Les avantages problématiques de l'inflation sont loin de contrebalancer les dangers réels qu'elle implique. »

Le château des horreurs

Une affaire des plus étranges occupe en ce moment la cour d'assises de Hirschberg, en Silésie. Il s'agit du drame mystérieux qui s'accomplit le 20 mars dernier, au château de Kleppelsdorf.

La châtelaine Dorothée Rohrbeck, une jeune fille de 16 ans et sa cousine, Ursule Schade, âgée de 13 ans furent trouvées mortes dans la salle à manger du château. Elles avaient été tuées de deux coups de feu. A côté d'Ursule gisait un revolver dont deux balles avaient été tirées. Les premières constatations firent admettre que la cadette avait tué la châtelaine par inadvertance et qu'elle s'était ensuite suicidée, sans doute sous l'empire de l'affolement.

Ursule Schade était arrivée la veille en visite chez sa cousine, en compagnie de son beau-père, l'architecte Pierre Grupen. Au château se trouvaient en ce moment Mme Eckert, grand'mère des deux jeunes filles ; la gouvernante de la châtelaine, un intendant et une femme de chambre ; mais au moment du drame, les deux jeunes filles étaient seules. Grupen avait apporté un revolver soi-disant pour garder le château contre les cambrioleurs, et c'est ce revolver qui fut retrouvé à côté du cadavre d'Ursule.

Mais en examinant les papiers laissés par Dorothée Rohrbeck, la justice trouva une lettre écrite par Grupen et où il avait proposé à sa nièce de l'épouser. On examina alors de plus près l'existence de Grupen et on découvrit qu'il avait un passé des plus suspects. Ancien officier, il avait perdu un bras pendant la guerre et il ne vivait que d'expédients. Acculé à la ruine, il avait vainement tenté de se faire épouser par sa nièce Dorothée, qui était plusieurs fois millionnaire. Il ne lui restait qu'un moyen de s'emparer de la fortune : c'était de supprimer Dorothée et l'héritage devait alors lui revenir par sa belle-fille Ursule. La meilleure combinaison était donc de faire disparaître aussi cette dernière.

L'instruction établit que Grupen se livrait à des pratiques d'hypnotisme et qu'il avait ainsi gagné un empire absolu sur sa belle-fille. La justice lui reproche même un attentat à la pudeur commis sur Ursule. On croit que Grupen a suggéré à sa belle-fille l'idée diabolique de tuer sa cousine, puis de se suicider !

L'instruction établit aussi que la grand'mère Eckert fut l'objet d'une tentative d'empoisonnement. La vieille dame reçut, en effet, par la poste, une bouteille de vin qui contenait de la strichnine, mais il n'a pas été possible de découvrir l'expéditeur de l'envoi.

Cette affaire fort compliquée avait pris une tournure des plus macabres quand le lendemain des obsèques des deux mortes, on trouva la tombe de Dorothée violée. Cette odieuse profanation ne peut cependant être mise à la charge de Grupen, qui avait été arrêté la veille.

Le procès occupera une dizaine de jours, car la cour entendra une soixantaine de témoins et parmi eux plusieurs médecins spécialistes.

MOT DE LA FIN

Anatole France alla un jour, en compagnie de Jaurès, faire une conférence dans une petite ville du Midi ; à leur arrivée, ils furent aussitôt aperçus par l'organisateur de la réunion qui, pourtant, ne les connaissant pas, hésite un instant, puis s'approchant d'eux, se présente :

— Si je n'exagère pas, vous êtes le citoyen Jaurès.

— C'est la gloire, dit France, à l'oreille du tribun.

Jaurès, le soir, parla le premier. Lorsque vint le tour de l'écrivain, le président de la réunion ne put jamais se rappeler le nom du maître. Il annonça :

— La parole est à M. Anatole.

— Ça, c'est la popularité, fit alors Jaurès.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 7 décembre. Clôture de la liquidation de la succession répudiée de Eschbach Charles, quand vivait ferblantier, au Locle.

— Séparation de biens entre Georges Vuilleumier, horloger, et son épouse, dame Blanche née Evard.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Le chef de la maison Isidore Schiller, à Neuchâtel, est Isidore Schiller, y domicilié. Tabacs, cigares et cigarettes.

— Les actionnaires de la Société Immobilière Grand'Rue S. A., à Peseux, ont, dans leur assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 1921, décidé la dissolution de la société et sa radiation du Registre du commerce.

— La liquidation de la société anonyme Centrale Verres de Montres S. A. en liq., à La Chaux-de-Fonds, étant terminée (ancienne), cette raison est radiée.

— Le chef de la maison Jean Keller, A la Confiance, à La Chaux-de-Fonds, est Jean Keller, y domicilié. Magasin de confection pour hommes et dames, tissus, lingerie.

— Sous la raison Coopérative Immobilière Parc 73-75, il a été constitué une société coopérative dont le siège est à La Chaux-de-Fonds. L'objet de la société est d'acquérir les immeubles Rue du Parc 73 et 75, de construire sur ces immeubles un ou des bâtiments à usages divers, tels que cercle, bureaux, salles de représentations, de restauration, etc., de gérer les dits immeubles, d'en louer les locaux. Les sociétaires n'ont aucune responsabilité personnelle quant aux engagements de la société. Ceux-ci sont garantis uniquement par les biens de la société. Vis-à-vis des tiers, la société est représentée par le président et le secrétaire du conseil d'administration ou leurs suppléants.

— La société anonyme Cristal, Manufacture de verres de montres, Cristal S. A., dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, a modifié ses statuts comme suit: Le capital social, qui était de 3000 fr., a été porté à 12,000 fr.

— Le chef de la maison Romain Ruedin, à Cressier, est Romain-Paul Ruedin, y domicilié. Vins en gros.

Un déjeuner „ jeca-tatu "

(Du « Temps ».)

Il faut avoir parcouru, comme je l'ai fait, avec de bons amis, la campagne du Brésil, pour bien sentir la beauté de cette nature sauvage polie par l'art de l'homme, le charme et la simplicité de la vie, l'originalité et l'excellence de la nourriture, la ferveur de l'amitié brésilienne. Je n'oublierai jamais ce beau dimanche de printemps où, après une grandiose vision de Alto da Serra, je suis revenu faire un déjeuner à la paysanne, un déjeuner « jecatatu », dans la très accueillante fazenda du docteur Baëta Neves, à la Granja Maria.

La propriété est à la lisière de la forêt, la forêt vierge avec ses arbres enchevêtrés, ses grands figuiers et ses ceibos aux racines gigantesques, ses lianes, ses parasites innombrables, ses orchidées splendides, et ses taillis mystérieux où rampent les serpents. Sur un terrain défriché, on a dessiné un jardin avec de belles fleurs ; on a bâti une petite maison, composée d'un rez-de-chaussée élevé, divisé en plusieurs pièces ouvrant sur une terrasse où l'on se repose en prenant le frais, lorsque la brise du soir apaise les lourdes chaleurs de l'après-midi. Le propriétaire y oublie les soucis de la vie médicale en s'adonnant à la culture et à l'élevage.

Il y a des vaches, des chevaux, des cochons de l'espèce indigène, noire, qui donne une chair maigre, et surtout des espèces nord-américaines qui se développent rapidement et donnent de succulents jambons, des coqs et des poules de diverses races, des pigeons. C'est comme une ferme de chez nous, moins ramassée, tenue avec plus de propreté. On m'a montré, ici comme en Argentine, que les cochons n'ont pas besoin de se vautrer dans la fange et que les vaches n'ont pas plus besoin d'avoir les flancs crottés que les bébés d'avoir des « croûtes de lait » sur la tête pour se bien porter.

Le menu

A notre arrivée le churrasco achevait de cuire. Sur des piquets de bois fichés en terre, léchés par les grandes flammes d'un feu de bois, des morceaux de viande de bœuf rôtissaient en plein air. Ce mets est le plat national des paysans de Rio-Grande-do-Sul et de l'Argentine ; la viande, cuite à point, est saignante et succulente.

Après le churrasco, venait la feijoade, le tutu de feijao com linguïça, autre plat national, composé de haricots noirs, avec de la saucisse, un salpicon très épicé et des morceaux de viande séchée ou salée, vieux procédé brésilien qui servait à conserver la viande dans les campagnes bien avant l'invention des frigorifiques. Cette feijoade est, avec son goût particulier, une réplique de notre cassoulet toulousain.

Venait ensuite un cuscus à la brésilienne, souvenir très éloigné du couscous des Arabes, apporté ici par les immigrants. Il était fait avec de la farine de maïs et assaisonné de crevettes, de palmito, d'œuf et de tomate, au demeurant d'un goût exquis.

Puis c'était le leitao asado, le cochon de lait grillé, à la chair fondante, suivant la mode de Minhas.

Enfin, le fameux perù à la brazilera, magnifique dinde à la chair blanche et grasse découpée en tranches minces, assaisonnée avec une sauce dans laquelle entrent le foie et les rognons, avec des olives. Le plat est additionné de farine de manioc sèche et torréfiée. On en saupoudre la viande ; ou bien, à la mode paysanne, on en prend une poignée qu'on se jette dans la bouche, avant d'introduire chaque bouchée de viande. Cette farine de manioc, comme aussi la farine de maïs et le riz, remplace le pain, qui est à peu près inconnu dans les campagnes de l'intérieur du Brésil.

Un repas brésilien ne va point sans une série de plats sucrés, que l'on fait d'ailleurs excellents. Ils ont pour base : le sucre brut ou raffiné, les fruits, les farines, la noix de coco. Ce jour-là, nous eûmes du doce de leite, la confiture de lait, chère aux Argentins, sorte de caramel liquide, du pudding de coco à la mode de Bahia, des bous-boccados, autres sortes de gâteaux au coco, des tartes aux pommes, des tartes aux fraises et à la crème.

Les fruits sont nombreux et variés au Brésil. On y trouve la plupart des fruits d'Europe, qu'on cultive dans les régions de montagne, où l'altitude tempère le climat. On y mange surtout d'excellentes oranges et mandarines, des citrons doux, des limons, hybrides d'orange et de citron, des ananas délicieux, des bananes cueillies à maturité qui sont très supérieures à celles que nous recevons en France, des mangues à la saveur térébenthinée que certains considèrent comme la reine des fruits, des jaboticas, comparables à de grosses cerises très sucrées, des mamons, gros fruits épineux, semblables à des citrouilles allongées, qui pendent à des arbres élevés, des goyaves...

Les fruits jouent un grand rôle dans la nourriture des Brésiliens, qui les consomment crus, sous forme de confitures ou de pâtes, ou encore à l'état de boissons sucrées.

On est sobre, pour l'exemple

Nous avons bu du vin, vieille habitude française dont il me paraît difficile de se défaire. Le plus souvent, au Brésil, on ne boit que de l'eau ou bien de l'infusion de maté, des jus de fruits, et, bien entendu, d'excellent café ; le café se prend dans de petites tasses, dont on absorbe souvent plus de dix par jour. Dans la bourgeoisie, et surtout parmi les médecins, la sobriété est la règle ; on est abstentionniste, par goût et par principe ; c'est ainsi que, dans un banquet amical offert à un nouveau professeur de la faculté de médecine, auquel j'ai eu le plaisir de prendre part à Rio-de-Janeiro, il n'a été servi aucune boisson alcoolique, ni vin ni liqueur ; c'était, me dit-on, le troisième banquet de ce genre.

Les hygiénistes tiennent à prêcher d'exemple. Il y a en effet une partie de la population qui se livre dangereusement à l'alcoolisme ; ce sont surtout les nègres et les mulâtres. Leur boisson favorite est le paraty ou caxaça, sorte d'eau-de-vie forte résultant de la distillation de la canne à sucre ; une espèce particulière, la cannamirim, donne par distillation une eau-de-vie plus douce ayant un peu le parfum du rhum ; l'ananas coupé en tranches et mis à fermenter avec de l'eau et du sucre dans des bouteilles donne une boisson gazeuse que l'on décore pompeusement du nom de champagne d'ananas ; enfin, dans la région méridionale, à Rio-Grande-do-Sul, on cultive la vigne et l'on fait du vin.

Ce déjeuner excellent, assaisonné du sel de l'amitié, que nous prîmes à Granja-Maria offrait un exemple de cuisine paysanne ; mais il ne faudrait pas croire que tous les gens de la campagne ont de pareils menus ; l'alimentation doit être souvent médiocre, si l'on en juge par la faible corpulence et la pâle mine des paysans et des ouvriers agricoles. Le Brésil, extrêmement étendu comprend des climats, des ressources alimentaires et des habitudes culinaires très divers. La nourriture des noirs diffère de celle des blancs, et celle des Indiens, que l'on ne rencontre plus que dans des régions forestières très éloignées, doit être encore plus différente. Il y a une cuisine de Bahia, de Minhas et de Rio-Grande-do-Sul : celle de Bahia utilise les poissons, les fruits et les piments, et a pour réputation d'emporter la bouche et de brûler l'estomac ; celle de Rio-Grande utilise surtout la viande.

Recettes brésiliennes

Il y a d'ailleurs, dans chacune de ces cuisines, d'excellentes recettes : quelques-unes ont déjà été accueillies dans nos menus français, d'autres méritent de l'être. Je ne citerai que quelques exemples pour les amateurs de gastronomie : le vatapa, le caruru, l'arroz aussa, le moqueca, qui sont des plats de poisson, de volaille, ou de viande séchée, écrasés en purée dans de l'huile de coco rouge ou dendé, et assaisonnés fortement de piment, de citron, d'olives, de cacahuètes et de diverses herbes aromatiques ; la canjica, crème de maïs sucrée et parfumée d'anis et de fleur d'oranger ; le cozido, sorte de pot-au-feu composé de plus d'éléments encore que le cocido espagnol, dont le bouillon additionné de farine de manioc et de piment sert à préparer une bouillie épaisse que l'on désigne du nom de pirão ; les frigideiras, composés de poissons ou de crustacés cuits dans l'huile, additionnés d'œufs battus et de lait de coco, de façon à constituer une pâte compacte ; le sarrabulho, sorte de civet fait avec le foie, le cœur et le sang du cochon ; la gallinha molho pardo (poule à la sauce brune), sorte de civet de poule ; l'escabeche, préparé avec un poisson que l'on fait frire dans l'huile et qu'on laisse ensuite mariner dans un bouillon vinaigré et fortement assaisonné ; la farofa, faite de farine de manioc cuite avec des herbes et additionnée d'œufs durs hachés, que l'on mange en guise de purée de légumes avec le poisson ou la viande, etc.

Il y a des recettes assez nombreuses pour mériter qu'on les réunisse en un livre de cuisine ; cela n'est point de ma compétence ; je ne suis que dégustateur et diététiste : c'est à ce double titre que j'ai voulu donner aux amateurs un aperçu de l'alimentation brésilienne après l'avoir expérimentée sous les ombrages de la grande forêt aux environs de São-Paulo.

Professeur Marcel LABBÉ.

Pas toujours solitaire

Le docteur Henri Bouquet écrit dans le « Temps » :

C'est une vérité connue depuis assez longtemps que le ténia ne mérite pas toujours son surnom populaire, mais les faits qui l'appuient ne sont cependant pas des plus nombreux. MM. Galavielle et Christol viennent d'en rapporter un exemple typique à la Société des sciences médicales de Montpellier : il s'agit d'une jeune fille qui habitait la campagne. L'ensemble des symptômes, notamment intestinaux et nerveux qu'elle présentait n'avait rien qui la différenciât des malades de ce genre, et la découverte d'anneaux caractéristiques ne laissait aucun doute sur la présence d'un ténia « inerme » dans l'appareil digestif de cette jeune personne. Les médicaments classiques furent administrés, mais quand, suivant la coutume, on chercha la tête du ver, on eut la surprise d'en découvrir cinq parfaitement reconnaissables. Ce n'était qu'un début, car, un peu plus tard, une deuxième expulsion fournit vingt-sept autres têtes. Tout alla bien ensuite pendant un mois, au bout duquel la malade se débarrassa encore de six autres ténias. On arrive donc à un total de trente-huit vers, tous d'une même espèce, adultes et vigoureux. Le premier chiffre est impressionnant ; les deux dernières caractéristiques font de cette observation, au dire des parasitologues les plus compétents, quelque chose comme un record.

CADEAUX UTILES

AU

Magasin Savoie-Petitpierre

NEUCHATEL

Pour Messieurs

CRAVATES, très grand choix
GANTS en laine, peau, gants fourrés
CHEMISES en toile, blanc et couleur
CHEMISES de sport et de tourisme
COLS, MANCHETTES, MOUCHOIRS
CACHE-COLS, POCHETTES, BRETELLES
CEINTURES DE SPORT
FIXE-CHAUSSETTES
SOUS-VÊTEMENTS en tous genres
SOUS-VÊTEMENTS du Dr Rasurel
BAS, CHAUSSETTES, BAS DE SPORT
GILETS LAINE, avec et sans manches
CHANDAILS, MAILLOTS, ÉCHARPES
MOLLETIÈRES, PLAIDS ANGLAIS
BROSSERIE, SAVONNERIE et
PARFUMERIE des meilleures marques
PORTEMONNAIE
BOUTONS de COLS et MANCHETTES
ARTICLES DE PÊCHE
Etc... etc... etc...

Pour Dames

CASAQUES, JAQUETTES, MOUSMÉES, KIMONOS
GANTERIE COURANTE, GANTERIE SOIGNÉE
SOUS-VÊTEMENTS en tous genres, en laine, coton, soie, crêpe de santé. CHALES
LAINAGES en tous genres, des Pyrénées, etc.
COIFFURES, BÉRETS, VOILETTES
JUPONS en soie, moirés, blancs et fantaisie
BLOUSES, CORSETS, PANTALONS SPORT
LINGERIE, MOUCHOIRS en tous genres
ARTICLES DE TOILETTE, ARTICLES POUR SOIRÉES
CEINTURES CUIR fantaisie, COLLIERS
TABLIERS FANTAISIE, TABLIERS MÉNAGE
PEIGNES, BROSSERIE, ÉPONGES
PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES (Houbigant, Coty, Colgate, Roger-Gallet, Pears, etc.)
MERCERIE en tous genres, RUBANS, BRODERIES
DENTELLES, FIL A DENTELLES
LAINES, COTONS ET SOIES A TRICOTER
Etc... etc... etc...

Pour Enfants

ROBETTES, MANTEAUX, CAPOTES, COSTUMES tricot pour garçonnets, BRASSIÈRES, BAVETTES, COIFFURES, GANTS, MOUFLES, GUÊTRES, BAS, SOULIERS BÉBÉS, MOUCHOIRS, TABLIERS, Etc... etc... etc...

Divers

DÉPOT D'EXCELLENTS THÉS, grand choix de TAPIS DE TABLE imprimés, VENTE EXCLUSIVE des « INSTRUCTIONS IMPRIMÉES » de la maison Laplace de Montreux, pour confection d'articles en laine, coton perlé, soie, Etc... etc... etc...

AU COMPTANT 5 % D'ESCOMPTE

Marchandises de première qualité — Se recommande, **SAVOIE-PETITPIERRE**

MAGASIN C. A. FAVRE

NEUCHATEL — 9, rue de l'Hôpital 9

ETRENNES UTILES

Corsets - Mercerie - Gauterie - Sous-vêtements pour Dames et Messieurs - Articles pour Enfants - Cols Cravates et Bretelles - Soieries - Velours et Rubans
Cassettes en cretonne - Mouchoirs et Pochettes

Vente-réclame jusqu'à fin décembre — Occasions réelles

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie

RUE SAINT-MAURICE 10 — NEUCHATEL

Toutes nos marchandises ont été ramenées aux PRIX DU JOUR

ÉLECTRICITÉ : Lampes de salon et de salle à manger, Lustres et Appliques, dern. nouv. FERS A REPASSER — BOUILLOIRES, etc. — LAMPES ÉLECTRIQUES POUR LA POCHE

MAROQUINERIE, Articles de Voyage et de Sport

Papeteries et Articles en Liberty, Cassettes fantaisie

Parfumerie, Brosserie, Peignes, Glaces et Articles de toilette

Articles suisses à tous les rayons

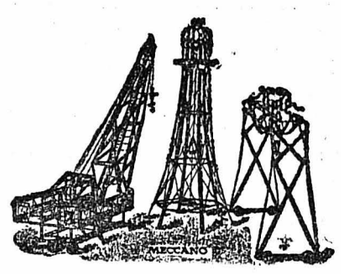

Très grand choix de Jeux et Jouets

Constructions Meccano

GRANDE BAISSE DE PRIX

Toutes les grandeurs de boîtes
Tous accessoires au détail

Tickets d'escompte 5 %

VENTE RÉCLAME de lingerie

Chemises
pour dames, forme empire, garnies jolie broderie
2.75 3.45

Chemises
pour dames, se boutonnant sur l'épaule, belle toile, jolie broderie,
3.75, 4.75, 7.50

Pantalons
pour dames, forme sabot, fermés, jolie broderie,
3.90 4.90

Cache-corsets
garnis jolie broderie,
1.95, 2.50, 4.50

Au Bon Mobilier
Ecluse 14
Envoi contre remboursement

MERCERIE

1re qualité
chez
GUYE-PRÊTRE
St-Honoré Numa Droz

Grand choix de violons, mandolines, guitares, luths, zithers, accordéons, musiques à bouche, étuis, fourres, lutrins, portemusique, cordes et fournitures. Musique. Prix modérés. Mlle Muriset, J.-J. Lallemand 9, 2me.

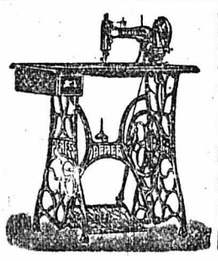

F. MARGOT & BORNAND S. A.
6, Temple neuf, 6 Neuchâtel

Machines à coudre 1re marque
Machines parlantes
Disques à saphir „Pathé"
Disques à aiguilles
Fournitures pr vélos, motos et gramophones

T. SANDOZ-MOLLET „A la Rue du Seyon"
Pour grands et petits
Romans - Nouveautés - Livres d'étrennes
ALMANACHS PESTALZZI pour garçons et fillettes
Vermot, Hachette et nombreux autres

Porte-plumes réservoir
vrai or 14 k. garantis
pour le prix exceptionnel de
fr. 9.50
PROFITEZ !
Au Bon Mobilier
ECLUSE 14

MIEL —
des premiers ruchers du pays
à fr. 3.40 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

Grande Vente de mobilier

Pour cause de transfert de notre maison à l'étranger, NOUS VENDONS tout notre stock de meubles

comprenant : grand nombre de CHAMBRES A COUCHER complètes à 1 lit à 2 places et à 2 lits jumeaux, depuis fr. 440.—. Salles à manger depuis fr. 515.—. Divans depuis fr. 150.—, fauteuils avec dossiers fixes et mobiles, chaises fantaisie, chaises longues, armoires à glace depuis fr. 180.—, buffets depuis fr. 75.—, secrétaires, bureaux de dame, coiffeuses, tables à ouvrages, tables ovales, tables carrées, tables de cuisine, tables à rallonges, tables pour fumeurs, pharmacies, sellettes, etc. Tout ce mobilier est de fabrication très soignée et garantie et sera cédé au prix de fabrique, afin de favoriser son écoulement rapide — Livraison franco dans toute la Suisse.

EXCELLENTE OCCASION POUR FIANCÉS

Sur désir, on gardera le mobilier acheté jusqu'au printemps prochain.

Fabrique de Meubles Skrabal frères, à Peseux

Guye-Rosselet

Rue de la Treille 8

BOUTEILLES isolantes
garanties 24 heures

1/2 l. à 3.50
1 l. à 3.90
BOUTEILLES de rechange
1/2 l. à 2.—
1 l. à 2.50

Un fait nouveau
La confiture aux myrtilles
meilleur marché que les autres sortes
fr. — 95 la livre
un essai est indiqué
— ZIMMERMANN S. A.

Librairie Centrale

Société anonyme

Ferdinand Lop. La Tunisie et ses richesses . . 4.—
Pierre Godet. Hodler 2.—
Isabelle Kaiser. Cœur de femme 4.50
Ch. Nordmann. Einstein et l'univers 3.50
Ramuz. Terre du ciel 5.—
Ph. Monnier. Le livre de Blaise (nouv. édit.) 5.—
Suares. Poète tragique 7.50

ENTRÉE LIBRE

On peut bouquiner en toute tranquillité sans acheter.

Articles pour Messieurs

Cravates	tricotées, couleurs et unies,	-.95
Cravates	à nouer, jolies formes, soie, superbes dessins, rayures et unies, 4.75 3.95 3.50 2.95 2.50	1.95
Grand assortiment de Cravates	toutes faites, noires et couleurs	
Faux-cols	amidonnés, le col	1.25
Faux-cols	souples, le col	-.75
Faux-cols	souples, en piqué, le col	-.95
Faux-cols	caoutchouc, le col	1.50
Bretelles	la paire 3.45 3.25 2.95	1.95

CHEMISES bonne percale, 2 faux-cols, couleurs mauve, bleu ciel, gris, chamois, SANS RIVAL 7.50

Jarretelles	bel article, la paire	1.95
Chaussettes	vigogne, la paire	-.95
Chaussettes	coton écru, la paire	1.35
Chaussettes	coton mercerisé, couleurs unies, la paire	1.95
Chaussettes	fine laine noire, la paire	2.25
Bas de sport	avec pieds, en gris et noir, la paire	5.50
Bandes molletières	droites et spirales, assortiment complet, couleurs diverses, depuis	2.95
Gants	astrakan, très chauds, la paire	2.95

Au Sans Rival

PLACE PURRY

NEUCHATEL

Envoi au dehors contre remboursement

Casquettes	formes modernes,	4.95
Pantalons	mi-laine, doublés	15.50
Pantalons	Manchester, très solides	28.50
Chemises	toile coton blanche, plastron piqué	8.50
Chemises jæger		6.50
Chemises	flanelle coton, couleurs	4.95
Chemises de nuit	belle toile blanche	8.25
Chemises	poreuses, plastron fantaisie, qualité extra	6.50

CHEMISES bonne percale rayée couleurs, deux faux-cols, rayures belles teintes, SANS RIVAL 8.50

Camisoles	macco, belle qualité	3.95
Caleçons	macco, belle qualité	5.50
Chandails	depuis	4.95
Gilets de chasse	depuis	12.50
Blouses	à plaque, coton écru, 110 centimètres	10.50
Salopettes	bon article, le complet	13.—
Parapluies	article solide	6.95
Portemonnaies	box-calf	6.50

POLITIQUE

Nouvelle conférence ?

Un ballon d'essai

Un ballon d'essai est lancé par la presse britannique. Il s'agirait de provoquer une nouvelle conférence à Washington, qui cette fois-ci aurait à régler les questions économiques mondiales, réparations, fluctuations des changes, réduction de la circulation fiduciaire, dettes interalliées, chômage et peut-être éventuellement Russie.

Il semble bien que l'idée ait été lancée à la suite d'un mot d'ordre, car on considère déjà comme presque acquis qu'à la suite de la conversation que M. Briand va avoir à Londres avec M. Lloyd George, les deux premiers partiraient pour Washington. On va même jusqu'à dire qu'ils s'embarqueraient mercredi en huit.

Certes, la France ne pourrait que se réjouir d'arriver à une entente mondiale qui éclaircirait l'atmosphère, mais enfin il y a à peine dix jours que M. Briand est rentré de Washington après une absence prolongée. M. Lloyd George, qui trouva dans les affaires d'Irlande une excellente raison pour ne pas aller à la conférence du Pacifique, n'est évidemment pas dans le même cas.

France

Un mot d'ordre pas suivi

Les ouvriers mineurs avaient été invités à chômer aujourd'hui par la Fédération du sous-sol, en vue de protester contre la baisse des salaires. Mais les télégrammes qui parviennent des divers centres miniers montrent que le mot d'ordre syndical n'a pas été pris partout en considération. Plusieurs organisations affiliées à la Fédération s'étaient d'ailleurs prononcées contre tout mouvement.

De nombreux mineurs travaillent, notamment dans le bassin minier de la Loire. Ils se sont conformés aux instructions qui leur ont été données par le conseil fédéral des syndicats professionnels de la Loire, lequel avait décidé de ne pas cesser le travail aujourd'hui, parce qu'un chômage de 24 heures risque fort de n'être qu'une manifestation sans résultat, une perte de temps et d'argent que la situation de beaucoup de familles ne permet plus.

Le conseil fédéral préconise la création d'une commission du coût de la vie chargée d'établir le coefficient devant servir de base aux salaires. Cette commission serait composée de représentants ouvriers et patronaux.

Allemagne

Les crimes de guerre

BERLIN, 12 (Wolff). — La « Berliner Zeitung am Mittag » annonce qu'à la demande de l'Entente une nouvelle série de procès contre des personnes accusées par elle de crimes de guerre va être portée devant la Cour suprême de Leipzig. L'une des premières personnalités à comparaître est un major allemand. A en croire l'inculpation de source française, cet officier, en représailles pour un coup de feu tiré d'un grenier, aurait fait rassembler toute la population masculine de 20 à 60 ans dans le village où s'était passé l'incident et, les rangs formés, avait donné l'ordre de fusiller chaque dixième homme.

BERLIN, 12 (Wolff). — La « Deutsche Tageszeitung » apprend que l'information d'un journal de Berlin du matin, suivant laquelle de nouveaux procès contre des coupables de guerre commenceraient prochainement, sur injonction de l'Entente, n'est pas exacte. L'Entente n'a entrepris aucune démarche à ce sujet, jusqu'à ce jour.

La propagande par la pomme de terre

On sait que les Junkers règnent en maître en Poméranie et qu'ils sont de grands producteurs de pommes de terre. Ils n'ont pas manqué de se servir de cette situation dans un but politique comme le montre l'annonce suivante parue dans le « Tagespost » poméranien :

« Le stock de pommes de terre à bon marché pour les membres du parti nationaliste allemand résidant dans les villes est maintenant prêt. Ces pommes de terre ont été mises à la disposition des autorités du parti par les propriétaires fonciers.

» Les personnes dont les sympathies vont au parti nationaliste, quoique pas membres du parti, peuvent obtenir livraison de ces pommes de terre en devenant membre du parti. Le prix des pommes de terre est de 22 marks par quintal ».

Actuellement, il y a pénurie de pommes de terre dans bien des villes allemandes, à Berlin on les paye 100 marks les 100 kg. Mais, en s'affiliant au parti nationaliste, on peut donc en avoir pour 22 marks. Cela vaut la peine d'embrasser la cause des Junkers.

Encore des découvertes d'armes

Les autorités d'occupation ont découvert et saisi dans une caserne de Dusseldorf 8 mitrailleuses, 147 fusils et 30,000 cartouches d'infanterie.

D'après une note officieuse publiée à ce sujet, ces armes et munitions auraient été déposées à cet endroit par l'armée rouge au cours de la dernière insurrection.

D'autre part, la commission interalliée de contrôle a découvert à Lewenberg un autre dépôt d'armes et de munitions.

A ce propos la « Freiheit » écrit :

« On se demande comment il se fait que les traces d'armements secrets sont toujours découvertes par les commissions de l'Entente et non pas par les autorités allemandes. L'étranger doit pour le moins, présumer qu'il s'agit là d'un manque de bonne volonté du gouvernement allemand. M. Wirth serait bien avisé de voir au ministère de la Reichswehr s'il n'existe pas d'officiers aussi bien renseignés que ceux de l'Entente, mais, qui gardent pour eux ce qu'ils savent. »

Russie

Un renfort au bolchévisme

BERLIN, 13 (Wolff). — On mande de Swinemunde au « Berliner Lokal Anzeiger » qu'à la suite du traité d'extradition passé avec le gouvernement des soviets, une centaine de criminels russes jusqu'ici incarcérés dans différents établissements pénitentiaires de l'Allemagne vont être dirigés sur la Russie.

Indes

Nouvelle agitation

LONDRES, 12 (Havas). — Parmi les 600 nationalistes arrêtés dans les Indes ces jours derniers, se trouve le président du congrès national hindou, le leader Dash.

A en croire les dernières nouvelles reçues à Londres, l'atmosphère orageuse qui planait sur Bombay, lors du passage du prince de Galles, semble transportée à Calcutta, où l'on attend l'arrivée de celui-ci et où de grandes précautions, déploiements de troupes et de forces de police, ont été prises.

Combattez le préjugé que le cacao constipe. Ce n'est le cas que pour les cacaos en poudre falsifiés. Le Cacao-Tobler — en paquets plombés — facilite la digestion, car il ne contient que des cacaos bien mûrs ainsi que 20 à 25 % de beurre de cacao pur.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 12. — On publie aujourd'hui le texte de l'accord dont vient d'accoucher la Conférence de Washington et que M. Viviani a paraphé pour la France. Et, à le lire, on a l'impression que c'est bien peu de chose. Que dit-il, en effet, cet accord ? Que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et la France se garantissent réciproquement leurs possessions insulaires du Pacifique. Mais, s'écrient non sans étonnement beaucoup de gens, ces possessions n'ont jamais été menacées. Alors... ?

Alors, c'est qu'apparemment cet accord n'est qu'une façade destinée à en masquer un autre que l'on ne peut pas publier parce qu'il choquerait l'hypocrisie des gouvernements et des peuples. Le vrai problème a été de savoir à quelle sauce on mangera la Chine. Jusqu'ici, Américains et Japonais n'avaient jamais pu s'entendre à ce sujet. L'Angleterre aspirait à jouer le rôle de troisième larron. C'était une situation dangereuse pour tout le monde. Mieux valait s'entendre. Les Américains ont donc renoncé à contester les positions essentielles des Japonais et il est entendu que la collaboration se substituera désormais à la concurrence autour du gâteau chinois.

Maintenant, l'accord qu'on vient de conclure a supprimé, il est vrai, l'alliance anglo-japonaise. Mais n'y a-t-il pas longtemps que cette alliance est défunte en ce qui concerne les possibilités de guerre avec l'Amérique ? Une clause du traité anglo-nippon de 1911 stipulait déjà que l'accord ne jouerait pas vis-à-vis de toute nation liée par un traité d'arbitrage général avec un des contractants. C'était le cas de l'Amérique. Par conséquent, il s'agirait donc beaucoup moins d'enterrer une alliance déjà morte, que de savoir comment s'établiraient les relations futures. Il fallait profiter de l'occasion pour neutraliser, d'une manière ou d'une autre, les desseins agressifs des Etats-Unis contre le Japon. L'Amérique est allée au-devant de ce désir en se désarmant elle-même. Londres et Tokio ont vu tout de suite la manœuvre à faire. C'est le chef de la délégation japonaise, le prince Tokugawa, qui a pris l'initiative, M. Balfour l'a appuyé.

La solution adoptée a pour les deux compères l'avantage immense d'inaugurer une politique de réticence. On peut supposer d'ailleurs que l'Angleterre et le Japon continueront à se soutenir mutuellement sur tous les théâtres où ils ne risquent pas de rencontrer les Américains. Et quel avantage la France tire-t-elle de tout cela ? Mais pas le moindre, si ce n'est de pouvoir caresser l'illusion d'être maintenant l'arbitre entre les rivaux du Pacifique. Dieu nous en préserve ! Car, si par malheur, les querelles renaissaient, le jour où les Américains s'apercevraient qu'ils ont fait un marché de dupes, il ne ferait pas bon de se mettre entre le marteau et l'enclume. Ne nous illusionnons donc pas. C'est déjà bien heureux que — jusqu'ici du moins — l'accord qui vient d'être conclu ne lèse pas les intérêts de la France.

M. P.

ETRANGER

Anatole France n'est pas communiste. — On mande de Stockholm à l'agence Havas :

Interviewé par le « Stockholm Tidningen », M. Anatole France a déclaré qu'il est nullement communiste et qu'il s'est mépris sur les possibilités du communisme. L'éminent écrivain demeure adversaire du capitalisme et de la ploutocratie, mais il affirme son respect de la propriété privée et constate que le système de la petite propriété fortement divisée, qui règne en France, constitue le meilleur système réalisé jusqu'à présent au point de vue social.

L'arrestation tragique. — Le parquet ayant signé un mandat d'arrêt pour vol, coups et blessures contre le nommé Joseph Meyer, champion de boxe et de lutte d'Alsace, trois agents de police se présentèrent au domicile de ce dernier pour l'arrêter. Meyer leur opposa une vive résistance et terrassa les policiers. L'un des agents fit alors usage de son revolver et tua net le boxeur récalcitrant.

Les chauffards à Paris. — Un passant, M. Stockel, dont on ignore encore le domicile, suivait dimanche soir, à six heures, l'avenue du Président Wilson, à la Plaine-Saint-Denis. Au moment où il traversait la chaussée, une auto arriva sur lui, l'écrasa, et sans s'inquiéter de sa victime, le chauffeur continua sa route à une vive allure. On transporta M. Stockel dans une pharmacie, où il succomba.

Le commissariat, prévenu, envoya deux agents avec une civière chercher le cadavre pour l'apporter au poste. Le cortège se trouvait de nouveau sur l'avenue du Président Wilson lorsque survint un taxi, roulant en sens inverse, qui culbuta les agents et la civière. Les agents ont été légèrement blessés ; le chauffeur a été consigné à la disposition du commissaire de police.

Un parachutiste se tue. — Au cours d'un meeting d'aviation, dimanche, à Madrid, l'aviateur français Labattu, par suite d'un non fonctionnement de son parachute, s'est écrasé, d'une hauteur de 500 mètres sur le sol, sous les yeux de sa femme et de sa fillette.

Courriers attaqués dans le Var. — Depuis une dizaine de jours, trois attaques de courriers ont été commises dans la région ; des sacs de dépêches avec des lettres chargées ont été enlevés. La première a eu lieu près de Brignoles ; la deuxième entre Draguignan et La Motte-Saint-Roseline ; la troisième a été accomplie dimanche au quartier de Labayère, près d'Hyères, contre le courrier de La Loude-Les Maures. Des bandits, la figure noircie, ont arrêté la voiture et ont intimé, revolver au poing, au conducteur Frédéric Daniel, l'ordre de lui remettre son sac. Daniel s'exécuta et abandonna son sac, contenant une somme assez importante. Les bandits s'éloignèrent. Le conducteur avait pris la précaution de dissimuler plusieurs billets de mille francs dans le sac d'avoine de ses chevaux. Il a ainsi pu préserver une partie du chargement.

SUISSE

Stations d'hiver. — Nos stations de sports d'hiver attendent avec impatience les premières chutes de neige. Car il faut de la neige pour que le décor soit complet et pour que la saison puisse s'ouvrir avec quelques chances de succès. D'ordinaire, c'est vers le 20 décembre que nous arrivent les grands convois de touristes étrangers.

A défaut de neige, les stations ont mis au point leurs patinoires sur lesquelles vont commencer les matches traditionnels de hockey, curling, etc. La glace est excellente à Saint-Cergue, Les Rasses, à la Vallée de Joux, aux Brenets et à La Chaux-de-Fonds, à Sainte-Catherine, au-dessus de Lausanne, à Château-d'Oex, Gstaad, aux Diablerets, à Villars-Chesières, à Champéry, à Montana et à Loèche-les-Bains. A cette hauteur, le froid est sec et, depuis plusieurs semaines, le ciel idéalement bleu. Le givre a mis sur les arbres ses fines dentelles de soie blanche qui font aux patinoires un cadre délicat.

Les amateurs du patin sont donc servis à souhait.

BERNE. — Un commis d'une maison très connue de la place de Berne qui a été écroué aux prisons du district sous l'inculpation d'affaires de mœurs a avoué avoir détourné à sa maison près de 40,000 fr.

BALE-CAMPAGNE. — Lundi matin, vers 6 heures, un violent incendie a détruit complètement le moulin de Binningen. Le propriétaire, M. Brüderlin, ainsi que quelques employés, qui étaient encore couchés, ont dû se sauver en chemise au moyen d'une corde. D'importantes réserves de blé ont été détruites ; les dégâts sont considérables.

THURGOVIE. — A Sommeri, près Amriswil, une dame de 45 ans, nommée Anna Scherrer, renversée par un cycliste, s'est fracturé le crâne. Elle a succombé sans avoir repris connaissance.

SAINT-GALL. — M. Pfister, cultivateur de Wittenbach, 50 ans, blessé à la jambe d'un coup de pied de cheval, vient de mourir du tétanos à l'hôpital.

TESSIN. — La pénurie de commandes a contraint la fabrique de cigares Giovaneni et Cie, de Brissago, à congédier son personnel. On prévoit pour la semaine prochaine la fermeture de plusieurs autres fabriques de Chiasso.

FRIBOURG. — Samedi soir, à Villarlod, la préfecture de la Glâne a procédé à la levée du corps d'un enfant de onze ans, Jules Ayer, qui s'était noyé dans l'étang situé au-dessous du village, où il s'était aventuré sur la glace insuffisamment forte. Deux amis du petit Ayer ont pu gagner le bord, tandis que leur infortuné compagnon se noyait.

VAUD. — Les installations de pompage de la Compagnie vaudoise des Forces de Joux, près du Pont, ont été avariées par un glissement de terrain qui a emporté dans le lac de Joux les tuyaux d'aspiration des pompes et mis en danger toute l'installation de pompage.

Pour éviter tout nouveau risque, ces installations doivent être déplacées, ce qui provoquera une interruption de la fourniture du courant électrique pendant quelques jours.

La loi Hæberlin

De la « Gazette de Lausanne » :

L'article 102 de la Constitution confère au Conseil fédéral le soin « de veiller à la sûreté intérieure de la Confédération, au maintien de l'ordre et de la Constitution ». Le projet de M. Hæberlin n'a pas d'autre but que de donner au Conseil fédéral les moyens d'accomplir cette tâche.

Il ne crée pas de délit d'opinion, et il n'entrave en rien la liberté d'action de tout groupement politique ou professionnel, quel qu'il soit, résolu à demeurer sur le terrain constitutionnel. Il ne limite et ne restreint en aucune façon la diffusion des idées socialistes et communistes. Nos chefs socialistes pourront continuer comme par le passé à leurrer ceux qui les écoutent de promesses trompeuses et à les gaver de fausses théories. Nos communistes pourront continuer, si le cœur leur en dit, à dépeindre la Russie bolchéviste comme un paradis digne d'envie. On ne peut pas, malheureusement, faire des lois contre la bêtise humaine, et il faut laisser l'esprit — ou ce qu'on appelle de ce nom — souffler où il veut.

Seulement, il peut arriver un moment — nous l'avons appris à nos dépens en novembre 1918 — où une minorité excitée par des meneurs sans scrupules cherche à imposer sa volonté à la majorité du peuple par des moyens révolutionnaires. Et cela, un Etat qui veut vivre ne doit pas le permettre.

Si le projet Hæberlin était une « loi d'exception » et une « tentative réactionnaire », nous ne pourrions pas l'accepter. Mais il n'est pas ce que s'efforcent de faire croire les journaux socialistes. Il n'est pas dirigé contre telle ou telle classe, mais contre tous ceux, sans distinction de parti ou de classe, qui recourent à la violence pour s'emparer du pouvoir. Ce qu'il punit, ce sont les actes ou les tentatives d'actes ayant pour but de modifier par la violence la Constitution fédérale ou les Constitutions cantonales, de renverser les autorités établies ou de se substituer à elles, d'exercer par la violence une pression sur les autorités ou les fonctionnaires et d'empêcher l'exécution d'une loi, de provoquer les citoyens à troubler l'ordre public, de préparer en Suisse ou à l'étranger le trouble de l'ordre public ou de la sûreté intérieure de la Confédération et des cantons, d'inciter publiquement à la désobéissance à un ordre militaire, au refus de servir, à la désertion, à la violation des devoirs de service, etc. En un mot, le projet Hæberlin donne à la démocratie suisse les moyens de se défendre contre les gens qui veulent détruire la démocratie.

***

C'est pourquoi l'opposition socialiste ne trompera que ceux qui veulent bien se laisser duper. De deux choses l'une : ou les chefs socialistes sont résolus à n'user que des moyens légaux pour faire triompher leurs idées — et alors ils n'ont rien à craindre d'un projet qui ne vise que les menées révolutionnaires ; ou bien ils n'ont pas renoncé à recourir, cas échéant, à la violence pour remplacer la démocratie par la dictature d'une minorité, et alors on comprend fort bien les motifs de leur opposition.

Les socialistes ont un moyen bien simple de prouver qu'ils sont sincères lorsqu'ils prétendent n'avoir pas l'intention de troubler l'ordre public en Suisse : c'est de voter le projet Hæberlin. En le combattant par mille sophismes, ils donnent raison à ceux qui ne croient pas au modérantisme qu'ils affectent par tactique, à ceux qui se rappellent le mémoire de Grimm, chef incontesté du parti socialiste suisse, sur les quatre phases de la guerre civile, à ceux qui n'ont pas oublié que ce même parti socialiste a adhéré à l'Internationale No 2 bis qui a inscrit à son programme « la grève générale et les révoltes à main armée ».

Le projet Hæberlin, nous en sommes convaincus, répond à la volonté de la grande majorité de notre peuple, parce que, loin d'étrangler les libertés populaires il a pour but de les sauvegarder. Dans une démocratie comme la nôtre, dont toute la Constitution repose sur le principe de la souveraineté populaire, ceux qui violent ce principe doivent être mis hors d'état de nuire.

CANTON

Elections ecclésiastiques. — Ont été élus députés au synode pour le district de La Chaux-de-Fonds : MM. Corswand, P. Borel, H. Haldimann et Nagel, pasteurs ; A. Bourquin-Jaccard, Ed. Droz, A Beck, F. Delachaux, E. Fasnacht et S. Mæder ; L. Hirschy, aux Eplatures ; Paul Perret, à La Sagne.

Circonscription du Locle : MM. Jaquier, pasteur ; Numa Huguenin et F.-E. Gonthier.

District du Locle, deuxième circonscription : MM. Edouard Sandoz, pasteur à La Chaux-de-Fonds ; Robert Thiébaud-Landry, aux Ponts-de-Martel ; Paul-Auguste Perrenoud, aux Brenets.

Geneveys-sur-Coffrane. — Lundi soir, M. Froidevaux, aux Geneveys-sur-Coffrane, ayant manqué la route dans la direction de Coffrane, à peu de distance du bâtiment de la fromagerie, a fait une chute mortelle dans le fossé qui borde la chaussée et a été tué net, les vertèbres cervicales ayant été fracturées.

Le Landeron (corr.). — Dimanche, une soirée musicale, gymnastique et théâtrale a été donnée dans notre grande salle du Château par sept de nos sociétés locales au profit des enfants des chômeurs de notre bourg.

Cette soirée a eu un plein et légitime succès. Le bénéfice net de 300 fr. eût été sûrement dépassé de 100 à 150 fr., sans plus de peine, si l'on avait procédé à la vente de places numérotées dont le prix pouvait être majoré de 50 c. ou 1 fr. plutôt que de vendre les cartes d'entrée pour acteurs et auditeurs au prix unique de 1 franc.

***

Puisque l'occasion m'est offerte de reprendre contact avec vos honorables lecteurs, qu'il me soit permis de leur donner un bref aperçu des décisions diverses prises récemment par nos autorités.

Dans sa séance de fin novembre, notre Conseil général a voté des dépenses importantes soit: 40,000 fr. pour l'établissement de trois chemins aux Grands Marais, 23 200 fr. pour la réfection du chemin des Rochats, 3200 fr. pour le nettoiement et le reboisement de deux divisions de la forêt du Chânet, 20,800 fr. pour une nouvelle ciblerie.

En revanche, un crédit de 107,000 fr. que nécessiteraient la correction et la couverture du Ruisseau du Faubourg (œuvre de salubrité et de sécurité depuis longtemps reconnue, réclamée et étudiée), est renvoyée à des temps meilleurs ! Jusques à quand ?

Mentionnons encore, puisque nous parlons de dépenses, celle qu'occasionneront les travaux de recherche d'eau potable, travaux auxquels on procède depuis de longs mois d'après les directions de MM. Studer et Dubois.

La longueur de la galerie souterraine creusée presque exclusivement dans le roc atteint près de 35 à 40 mètres et le débit des filets d'eau qui suintent ou filtrent dépasse 80 litres à la minute, quantité malheureusement encore bien insuffisante pour répondre aux besoins de notre population en temps de sécheresse.

D'ici peu, toutefois, nous assure-t-on, le précieux liquide ne saurait manquer d'être découvert en abondance. Acceptons-en l'augure ?

D'autre part, le chômage qui sévit aussi dans notre localité grève notre budget.

Pour parer ou remédier à toutes ces saignées faites à nos finances, quelles sources de revenus va-t-on trouver ? Les abonnements à l'eau viennent d'être augmentés de 50 %. Mais ce supplément de recettes ne couvrira qu'à peine les frais des recherches dont j'ai parlé ci-dessus. Prochainement donc, hélas ! bon gré mal gré, il faudra se résoudre à subir le « tour de vis » si fort en honneur ces dernières années dans tous les degrés de l'échelle fiscale et voir majorer notre taux d'impôt jusqu'ici modéré ! (2 % sur les ressources et 2 pour mille sur la fortune).

Bien heureux est encore notre commune d'avoir cette suprême corde à son arc. J'en sais un bon nombre moins bien partagées.

Fleurier (corr.) — Lundi dans l'après-midi, le crieur public annonçait à notre population que la lumière électrique serait supprimée dès 9 heures du soir pendant une dizaine de jours.

Ce fut une envolée générale vers les magasins pour se procurer pétrole, bougies, et tous matériaux nécessaires à la mise en train des appareils du temps jadis, qui furent salués par force soupirs et réflexions peu flatteuses, quand leur tour vint de suppléer à leur brillant et confortable successeur.

C'est un accident survenu à un des barrages du lac de Joux qui nous prive du supplément d'électricité vaudoise que nos autorités ont dû se procurer il y a quelques années, et dont le courant alternatif est transformé en courant continu à notre usine. Réduits à notre portion d'électricité du Plan de l'Eau, encore diminuée par la baisse des eaux due à la sécheresse, nous voilà forcés d'économiser la lumière et de finir la soirée avec des clartés qui donnent envie d'aller se coucher.. Heureusement ce régime ne sera pas très durable, nous appelons de tous nos vœux une prompte réparation du barrage.

***

Notre chorale, « La Concorde », très en forme depuis son succès au concours de chant de St-Blaise (1er prix d'exécution, 2me prix de lecture à vue), a donné dimanche un concert de fort bonne marque qui fut vivement apprécié pour l'excellente exécution des chœurs et doubles quatuors, sous la direction magistrale de M. Ch. Furer.

Elle s'était assuré le concours de Mme M.-R. Berthoud, de Neuchâtel, qui possède un fort joli soprano très bien exercé, et qui fut surtout applaudie dans l'air ; « D'une prison », de Hahn, rendu avec une superbe expression. Des morceaux d'orgue joués par un concordien, M. Martin, de Môtiers, complétaient et embellissaient cette intéressante audition.

Les sports

(De notre corresp. particulier.)

Le championnat suisse de football

La douzième journée du championnat suisse nous a valu plusieurs surprises. Nous citerons tout d'abord la superbe victoire remportée par Cantonal-Neuchâtel sur Genève F.-C. par 10 buts contre 1. Pour un match de championnat, un score pareil est très surprenant et constitue, surtout en Suisse romande, un record comme on en enregistre très peu. Il est vrai que le Genève F.-C. terminait la partie avec dix joueurs, mais le score semble décidément trop fort. Etoile est allé chercher la défaite à Villeneuve, où Montreux-Sports est toujours très dangereux. Montreux a réussi deux buts et les visiteurs ne sont pas même parvenus à sauver l'honneur. Selon les prévisions, Servette s'est adjugé les deux points de sa partie contre Fribourg, qui succombait par 1 à 3.

En Suisse centrale, Old Boys s'affirme de nouveau par une belle victoire de 2 à 0 contre Bâle F.-C. La lutte pour la place du dernier n'est donc pas encore prête de finir. Aarau n'a pas pu renouveler son succès du premier tour contre Berne, qui s'est bien comporté sur son propre terrain, en battant finalement les Argoviens par 1 à 0. Bienne a confirmé ses sérieuses prétentions en disposant de Nordstern par 3 à 2. Nordstern a mené pendant la première mi-temps par 2 à 0.

En Suisse orientale, la partie Bruhl contre Zurich F.-C. a dû être arrêtée à cause d'un brouillard intense. A la 45me minute, chaque partie avait marqué un but, l'un sur coup franc et celui de Bruhl sur handspenalty. Blue Stars augmente le nombre de ses points en battant Saint-Gall par 4 à 0. Après avoir fait jeu égal pendant la première mi-temps, Saint-Gall s'est effondré au cours de la seconde mi-temps.

Voici les parties annoncées pour dimanche prochain : A Fribourg, les locaux seront aux prises avec Etoile de La Chaux-de-Fonds. Si les noirs font preuve de l'énergie qui leur valut le match nul contre Cantonal, il se pourrait bien qu'ils pussent gagner les deux points. Servette visitera Montreux-Sports et ne voudra certainement pas imiter les stelliens. La partie sera certes très disputée, mais les grenats doivent en sortir victorieux avec un faible écart de buts. En Suisse centrale, le leader Bienne rencontrera à Bâle Old Boys F.-C. Il est assez probable que les Bâlois parviendront à faire match nul, voire même à gagner une faible victoire. Tandis qu'Aarau triomphera sur son terrain des Young Boys, le second club bernois aura un de ses plus dangereux adversaires. Nordstern ne tombera certainement pas dans le piège tendu dimanche passé à Aarau. Donc, match nul ou victoire bâloise. Lucerne-Bâle est renvoyé à une date ultérieure. La Suisse orientale verra le 30me match Zurich-Young Fellows. Les bleu-et-blancs sont presque certains des deux points et Young Fellows devra encore se contenter d'une belle résistance. Neumunster-Blue Stars finira par la victoire des stelliens, à moins que les verts ne lui jouent un mauvais tour. Winterthour et Saint-Gall seront aux prises sur le terrain du premier. Ces parties sont toujours très disputées et il se peut fort bien que les locaux parviennent enfin à se détacher de la queue du classement qui s'établit comme suit :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Goals Pour	Goals Contre	Points
Suisse romande							
Servette	8	5	3	—	15	6	13
Chaux-de-Fonds	9	6	1	2	25	13	13
Cantonal-Neuchâtel	8	4	2	2	27	14	10
Etoile	8	4	1	3	17	11	9
Lausanne-Sp.	8	3	1	4	11	11	7
Montreux-Sp.	8	3	1	4	10	19	7
Genève	9	1	4	4	14	27	6
Fribourg	8	—	1	7	4	25	1
Suisse centrale							
Bienne	8	5	2	1	19	12	12
Lucerne	7	5	—	2	12	10	10
Aarau	9	2	5	2	8	8	9
Nordstern	8	3	2	3	12	14	8
Young Boys	7	2	2	3	15	13	6
Bâle	7	2	2	3	9	10	6
Berne	8	3	—	5	8	11	6
Old Boys	8	1	3	4	5	10	5
Suisse orientale							
Blue Stars	8	7	—	1	20	6	14
Grasshoppers	7	6	—	1	26	11	12
Saint-Gall	9	4	3	2	19	14	11
Zurich	7	3	2	2	17	13	8
Brühl	7	2	1	4	10	17	5
Neumünster	8	1	2	5	7	14	4
Winterthour	7	1	1	5	8	16	3
Young Fellows	7	1	1	5	7	17	3

A. W.

NEUCHATEL

Le Conseil général siégera lundi prochain, à 20 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Nomination d'un membre du Conseil communal en remplacement de M. F. Porchat, décédé.

Rapports du Conseil communal sur : la création d'un fonds pour la constitution d'une caisse de retraite du personnel de l'administration communale ; l'octroi de subventions pour la construction de maisons d'habitation.

Rapports des commissions sur : le budget de 1922 ; l'approbation des plans d'un port à la Maladière ; l'établissement d'un port à la Maladière ; la revision de l'arrêté organique de l'Ecole supérieure de commerce ; la revision du règlement du service médical gratuit en faveur des indigents ; l'appui financier de la commune à la Société immobilière du four crématoire ; une convention avec M. Arthur Bura pour la liquidation des comptes de la Société immobilière.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Georges-Edmond Steiner, mécanicien, à Neuchâtel et Elisabeth Muffang, à Saint-Blaise.

Frédéric-Charles Perrenoud, conducteur-typographe, et Martha Reusser, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.

Louis-Henri Leuba, gendarme, au Locle, et Marguerite-Hélène Cousin, à Neuchâtel.

Marcel-Auguste Fornachon, de Neuchâtel, chauffeur, et Joséphine-Louise Guarrienti, employée de commerce, les deux à Lausanne.

Charles-Louis Borel, de Neuchâtel, sommelier, et Germaine-Louise Duc, sommelière, les deux à Lausanne.

William-Félix-Paul Appia, commis de banque, et Madeleine-Martha Wittnauer, de Neuchâtel, les deux à Genève.

Robert DuPasquier, de Neuchâtel, pasteur à Lize-Seraing (Belgique), et Marcelle-Gertrude Chavannes, à Lausanne.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 13 décembre

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%.	90.— m
Soc. de Banque s.	518.— m	» » 4%.	77.50 m
Crédit suisse . .	532.50 m	» » 3½.	67.— d
Dubied	210.— o	Com. d. Neuc. 5%.	85.— d
Crédit foncier . .	—.—	» » 4%.	70.— d
La Neuchâteloise.	—.—	» » 3½.	62.40 d
Câb. él. Cortaill.	1000.— o	Ch.-d.-Fonds 5%.	—.—
» » Lyon. .	—.—	» 4%.	—.—
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½.	—.—
Papet. Serrières.	—.—		
Tram. Neuc. ord.	—.—	Locle . . . 5%.	75.— d
» » priv.	—.—	» . . . 4%.	—.—
Neuch.-Chaum. .	—.—	» . . . 3½.	—.—
Immeub. Chaton.	—.—	Créd. f. Neuc 4%.	79.— d
» Sandoz-Trav.	—.—	Pap. Serrièr. 6%.	80.— o
» Salle d. Conf.	—.—	Tram. Neuc. 4%.	66.— d
» Salle d. Conc.	190.— m	S. e. P. Girod 6%.	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Pât. b. Doux 4¼.	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Bras. Cardinal .	70.— d

Taux d'escompte : Banque nationale. 4 %.

Bourse de Genève, du 12 décembre 1921

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | o = offre.

Actions			
		4½ Fed. VI emp.	—.—
Banq. Nat. Suisse	475.—	4½ » VII »	—.—
Soc. de banq. s.	520.—	5% » VIII »	—.—
Comp. d'Escom.	475.—	5% » IX »	501.—
Crédit suisse . .	—.—	3½ Ch. féd. A. K.	687.—
Union fin. genev.	—.—	3% Différé . .	303.50
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Genev.-lots.	95.—
Gaz Marseille.	170.—	4% Genev. 1899.	—.—
Fco-Suisse élect.	—.—	Japon tab. Iles. 4½	90.—
Electro Girod . .	—.—	Serbe 4% . . .	—.—
Mines Bor privil.	235.—	V. Genè. 1919, 5%	—.—
» » ordin.	235.—	4% Lausanne .	368.—
Gafsa, parts . .	—.—	Chem. Fco-Suisse	335.— d
Chocol. P.-C.-K.	154.75	Jura-Simp. 3½%	310.50
Nestlé	238.50	Lombar. anc. 3%	—.—
Caoutch. S. fin. .	45.— d	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Sipef . . .	—.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	295.—
Centr. charb. ord.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
» » priv.	—.—	C. fonc. égyp. 1903	—.—
Obligations		» » 1911	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	» Stok. 4%	165.— d
4½ » IV »	—.—	Fco-S. élec. 4%	—.—
4½ » V »	445.—	Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry .	177.—

Berlin faiblit de 8 centimes à 3,97; les autres changes montent, mais ne conservent pas en clôture les plus hauts cours: Paris, matin 42.90, moyen 42, clôture 41,90. Variations rapides. Bourse ferme sur les valeurs qui dépendent des changes français, italien et anglais. Sur 27 actions, 17 en hausse, 6 en baisse. Nestlé et Chocolats ne participent pas à la hausse. Nestlé 242, 1, 0, 238, 5, 7, 6, 235 (— 5). Chocolats 155, 154½ (— 1). Bons Trique 5½, 210 (+ 23).

La chapelle du Château. — M. Léon Montandon nous écrit :

Dans le compte rendu de la section d'histoire, publié ici même samedi dernier, j'ai cru devoir émettre des doutes sur la date de construction de la chapelle du château que M. Matthey place entre 1450 et 1457. Les arguments de M. Matthey ne me permettaient pas de me rallier entièrement à son opinion.

Les nouvelles preuves invoquées aujourd'hui par M. Matthey ne me satisfont pas non plus. A son avis, l'incendie de 1450 aurait consumé « la plupart des constructions du château jusques et y compris les dépendances à l'ouest et le cloître ». Cette destruction a-t-elle été si complète que le dit M. Matthey ? Si oui, il est de toute évidence que la chapelle est postérieure à 1450, si non, la question de la construction de la chapelle reste encore ouverte.

L'on possède un seul récit de l'incendie de 1450, contenu dans la Chronique du chanoine anonyme. Voici ce que dit ce chroniqueur au sujet du château :

« C'est dans ce désastre que fut détruit tout le côté droit du château vers la ville où est à présent la grande muraille et la partie la plus belle de tout le château. »

Il semble bien que si l'édifice entier avait été consumé, le chanoine anonyme se serait exprimé autrement.

La chapelle se trouve précisément dans la partie ouest du château qui, au dire de notre chroniqueur, aurait échappé au désastre. Si elle existait à ce moment-là, il est assez compréhensible que M. Matthey n'y ait pas trouvé de traces d'incendie.

Aux amis des oiseaux. — On nous écrit :

L'on vient de me narrer ce trait charmant. A Morges, l'on a observé au temps de la chasse que les morillons recherchaient de préférence la compagnie des cygnes.

Notez que nos amis vaudois, malgré la bonasserie qu'on leur prête volontiers — à tort ou à raison — sont très sévères quant à l'observation des lois de la chasse. Ils ne badinent pas. Là, sur le lac Léman, tout comme chez nous, il est interdit de chasser le cygne. Nos petits amis les morillons à l'œil vif et flamboyant, se sont aperçus de la chose. Ils trouvent auprès de leur grand confrère une protection sûre. Le chasseur en tirant sur ces petits palmipèdes risquerait de blesser le cygne. D'où, contravention.

Serait-ce une des raisons pour laquelle le cygne, quoique protégé par les lois, n'est pas toléré sur notre lac ?

Je tiens cette histoire d'une jeune amie. Au pays de Vaud, les dames s'intéressent à la protection des oiseaux. Et chez nous ? Que leurs voix se fassent entendre !

Aviation et alpinisme. — L'Union commerciale organise pour jeudi prochain une causerie avec projections lumineuses sur un sujet d'actualité : aviation et alpinisme. Le conférencier, le premier-lieutenant Charles Borel, qui vient de remporter brillamment la coupe-challange de l'aéro-club suisse, est particulièrement qualifié pour présenter un tel sujet et nous ne doutons pas qu'un très nombreux public se rendra le 15 décembre à l'Aula de l'Université pour écouter et applaudir les beaux exploits du sympathique aviateur.

Récital Guller. — Hier soir, Mlle Youra Guller a donné un récital de piano artistiquement composé. De quelle mémoire musicale cette artiste n'est-elle pas douée pour exécuter par cœur des préludes et des fugues aussi compliqués que ceux de J.-S. Bach ! Mlle Guller les interpréta d'une manière remarquable. Le jeu de cette artiste est exact, minutieux et fouillé. Notons aussi le délicieux menuet de Ph.-E. Bach.

Les trois sonates de Scarlatti ont été données simplement, sans aucune recherche d'effet et avec beaucoup de grâce tout particulièrement celle en ut majeur dont le thème rappelle une fanfare de cors de chasse.

Mlle Guller a joué la Sonate en ré majeur de Beethoven avec passion et énergie, sans pour cela faire perdre au largo sa grave expression, ni au menuet sa grâce exquise. Dans le rondo, l'artiste fit très bien ressortir le thème qui se répète dans plusieurs tonalités.

Pour Chopin, Mlle Guller avait choisi deux préludes faisant contrastes. Le premier, en sol mineur, difficile, passionné et pourtant triste, le second, tendre et mélodieux. Les trois mazurkas ont été enlevées d'une manière entraînante. Grâce au toucher particulier de Mlle Guller, nous avons pu apprécier les « Bruyères » de Debussy. Enfin, dans la 12me rhapsodie de Liszt, tous les talents de l'artiste ont été mis en évidence : technique impeccable, force, originalité et brillant.

I. C.

POLITIQUE

Conférence de Washington

Le traité est signé avec une clause supplémentaire

NEW-YORK, 13 (Havas). — Le traité à quatre a été signé par les plénipotentiaires des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et du Japon.

WASHINGTON, 13 (Havas). — Après la signature de l'accord à quatre, le document a été porté à la Maison Blanche d'où il sera transmis au Sénat.

WASHINGTON, 13 (Havas). — Le traité relatif au Pacifique comprend des textes anglais et français. Les délégués ont signé aussi la clause supplémentaire suivante :

« Nous déclarons, au moment de signer, en ce jour, le traité entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Japon, qu'il est de la volonté et de l'intention des puissances signataires :

1. Que le traité s'appliquera aux îles sous mandat dans le Pacifique, sous réserve, cependant, que la conclusion du traité pourra être considérée comme impliquant l'assentiment de la part des Etats-Unis et n'empêchera pas la conclusion, entre les Etats-Unis et les puissances mandataires respectives, d'accords ayant trait aux îles sous mandat.

2. Que ne sont pas comprises parmi les contestations visées au § 1 de l'article 1 les questions qui, d'après les principes du droit international, relèvent exclusivement de la souveraineté des puissances respectives.

Les paiements de l'Allemagne

BERLIN, 13. — Le cabinet a continué à s'occuper du problème des réparations. On en conclut que les négociations de Londres seront poursuivies.

A propos de la séance de la commission des réparations, on précise que les débats ont porté principalement sur le problème des réparations.

Le gouvernement paiera avec ses propres ressources à l'échéance de janvier. Les crédits étrangers ne sont envisagés que pour l'échéance de février.

Selon le « Lokal Anzeiger », l'Angleterre serait disposée à accorder un moratoire de cinq ans, mais à des conditions si onéreuses que ni le gouvernement ni l'industrie allemande ne pourraient les accepter.

Un ministre volé

PARIS, 13 (Havas). — M. Leredu, ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, a été victime, mardi matin, d'un vol commis dans les circonstances suivantes:

En compagnie de M. Guist'hau, chef de son cabinet, le ministre venait d'effectuer un voyage d'étude dans le département du Var. Il avait pris le train pour rentrer à Paris et dormait, ainsi que son compagnon.

A Laroche, où le rapide stationnait en gare, M. Guist'hau fut brusquement réveillé par la portière qui s'ouvrait. Il vit un bras s'allonger jusqu'à l'une des jaquettes, celle du ministre, accrochée au porte-manteau, et en sortir un portefeuille.

A ce moment, M. Leredu à son tour se réveilla, tandis que son chef de cabinet se précipitait dans le couloir, sans parvenir à rejoindre le voleur. Les recherches, aussitôt effectuées, n'ont eu aucun résultat. Il ne restait au ministre qu'à porter plainte à son arrivée à Paris, entre les mains du commissaire de la gare de Lyon, contre l'inconnu qui lui avait dérobé une somme assez importante et tous ses papiers personnels.

Une bombe tue cent personnes

BRUXELLES, 13 (Havas). — On mande de Bucarest au «Soir» le 12 décembre qu'une bombe a éclaté dans le palais de Siouranzia à Ograd en Bessarabie. Le bâtiment a été complètement détruit. Une centaine de soldats et de policiers qui étaient de garde ont été tués. On ne possède pas de renseignements sur la manière dont l'attentat a été commis.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant de Berne.)

CONSEIL NATIONAL

Dès les premières lueurs de l'aube, la foule à longs flots roulait et se précipitait vers le Palais fédéral. Et, bien avant l'ouverture de la séance, les députés s'entassaient dans l'hémicycle. Car on avait annoncé un discours de M. Stœssel et les peuples béants frémissaient d'impatience, anxieux de connaître l'opinion de l'éminent maire de Genève sur la question du Code pénal fédéral. Ce discours fut à la vérité beaucoup moins sensationnel qu'on ne s'y attendait. M. Stœssel, en termes éloquents, dépeignit l'étonnement qu'il avait éprouvé, lui membre de la commission du code pénal, en apprenant que ses collègues s'étaient entendus avec le Conseil fédéral alors qu'il n'en avait rien su. Magnanime, M. Stœssel se rallie néanmoins.

M. Viret, avec verbosité et à coups de citations d'Albert Bonnard, défend le droit de grève pour les employés de l'Etat comme pour ceux des entreprises privées ; il estime aussi que l'Etat n'a pas à se mêler de protéger les « jaunes » et que son devoir est de s'incliner devant la grève immanente. La loi Haeberlin, qu'on nous invite à sanctionner est tout simplement dirigée contre le classe ouvrière, dit-il, et la dictature du prolétariat sera une conséquence toute naturelle de la décomposition de la démocratie. Ce n'est pas le code pénal, c'est la Constitution qu'il faut reviser pour assurer le respect des libertés populaires.

M. Viret tient des propos fort conséquents et tels qu'on s'attendait à les entendre sortir de sa bouche. Mais il est un peu trop abondant, et les auditeurs l'invitent par de discrets murmures à brusquer sa conclusion. Dans ce tumulte discourtois, M. Viret tonitrue que la loi en question sera tout simplement une arme dans les mains de la classe dirigeante.

M. Walther, au nom du parti catholique, reconnaît la nécessité comme aussi l'urgence de cette loi. La revision du code pénal ne vise pas une seule catégorie de citoyens, mais tout simplement les ennemis de l'Etat, aussi peut-elle être approuvée par tous les citoyens, d'autant plus qu'elle ne constitue pas une mesure d'exception.

M. Zurburg arrive à la même conclusion par une route un peu différente, en relevant qu'il ne s'agit nullement d'une loi antisociale comme celle que Bismarck avait édictée. Cependant, il voudrait que l'on adoucît les dispositions de l'art. 47, qu'il trouve un peu trop sévère pour les délits d'opinion.

Le point de vue libéral est exposé avec éloquence et puissance par M. de Rabours. Le député genevois recommande l'approbation de la loi, tout en faisant quelques réserves nécessaires quant aux dispositions relatives à l'application. Car le projet initial était de nature à inquiéter quelque peu les fédéralistes. On ne pourrait admettre que la Confédération s'arrogeât le droit de punir les attentats contre les institutions cantonales. C'est à celles-ci à le faire. Il y avait là une faute psychologique que la formule inventée par M. Muller répare en partie. Il faut que le droit d'application soit réservé aux cantons quand il s'agit d'un délit les concernant.

Quant à l'art. 47, il doit être rédigé et appliqué dans un esprit libéral, de manière à respecter la liberté d'opinion. Cela dit, M. de Rabours convient que l'Etat a le droit et le devoir de se défendre. Le peuple suisse a assez des tentatives révolutionnaires et des manœuvres auxquelles on se livre pour faire pression sur la volonté populaire. Témoin les manifestations de ces derniers jours.

A ces mots, un des principaux chefs du cortège de dimanche, M. Nicole, de Genève, bondit, et crie à l'orateur, faisant allusion à une manifestation qui avait eu lieu à Genève au moment de l'affaire Hoffmann :

— Et vous, au Molard (place de Genève — Réd.), que faisiez-vous donc ?

Point déconcerté, M. de Rabours répond d'une voix éclatante :

— Je n'y troublais du moins pas l'assemblée législative. Le Molard n'est pas la Bundesplatz. De plus, je parlais au peuple de Genève et je lui parlerai encore quand je le trouverai bon. Ce n'est pas vous, M. Nicole, qui m'en empêcherez.

Le dialogue se poursuit pendant deux ou trois minutes sur un ton qu'il serait exagéré de qualifier de cordial. Les deux adversaires invectivent l'un contre l'autre avec véhémence. M. Nicole est arrivé tout près du député libéral et, vert de colère, l'apostrophe vivement. Mais M. de Rabours a une voix incontestablement plus puissante et il sait s'en servir.

Les combattants, cependant, abandonnent la lutte très rapidement et reprennent des attitudes parlementaires.

L'orateur suivant transporte ses auditeurs dans un milieu infiniment moins passionné.

Correct et froid, d'une urbanité gracieuse, M. Forrer explique pourquoi les radicaux approuvent la loi nouvelle, qui est une mesure très légitime de défense à laquelle l'Etat recourt, et qui ne porte pas atteinte à nos libertés. Nous avons le devoir de maintenir l'ordre intérieur. Et, à moins de tomber dans l'anarchie, il est évident que la liberté a des limites. Elle ne peut pas aller jusqu'au régime de l'arbitraire individuel. Dans une société civilisée, il y a des lois auxquelles il faut bien se soumettre dans l'intérêt général.

Il est faux de prétendre que la loi proposée s'attaque au droit de grève. Ce droit reste intact. Mais la loi considère que les fonctionnaires de l'Etat ont des obligations de fidélité qu'ils ne peuvent pas rompre.

M. Schmid, d'Olten, parle de la loi scélérate inventée par la classe dirigeante pour empêcher la classe ouvrière d'exercer la solidarité.

Comme tout cela tire étrangement en longueur, M. Evequoz, sagement, rappelle que le règlement du Conseil interdit à chaque orateur de parler plus de trente minutes d'affilée et il demande qu'on observe ce règlement.

Bondissant à l'ouïe de cette requête trop justifiée, le communiste Platten part en guerre contre la proposition Evequoz. Il estime qu'on doit renoncer dans le cas particulier à cet article du règlement, et que si on ne fait pas droit à sa demande ce sera avouer que l'on est, à la Chambre, le valet du capitalisme. Ce règlement du parlement est d'ailleurs le plus scandaleux du monde. M. Platten, en tant que chef de la fraction communiste (il est en effet réduit à un seul soldat qui est M. Belmont) prétend parler aussi longtemps qu'il lui plaira, et ne cédera pas si on veut l'interrompre au bout d'une demi-heure. (On sait en effet que M. Platten jouit au Parlement d'un régime d'impunité et d'immunité tout à fait merveilleux).

Comme les communistes et les socialistes sont provisoirement en brouille, M. Huber combat la proposition Platten et fait observer que le président n'a jamais laissé dépasser la demi-heure sans consulter le conseil sur l'opportunité de laisser discourir plus longtemps un orateur. Sur quoi, tout le monde renonce aux propositions présentées concernant la durée des discours, et M. Platten part sans crainte d'interruption pour sa profession de foi.

Elle est claire, sinon brève. Les communistes sont obligés de mener le bon combat par les méthodes les plus rudes. Ils veulent la socialisation générale. Tous les moyens leur sont bons. La fin les justifiera. Le disciple de Lénine s'en prend au vénérable Greulich, dont les méthodes sont douces et surannées. Les communistes ne veulent rien modifier à leurs idées. On pourra les punir, les emprisonner, sans les convertir. Et la prison, ajoute M. Platten, qui a de l'expérience dans ce domaine, fait les meilleurs propagandistes.

Là-dessus, la demi-heure est écoulée. Impassible comme la justice de Berne, M. Klöti sonne, et demande au Conseil s'il est disposé à laisser continuer M. Platten. Celui-ci, honnêtement, annonce qu'il en a encore pour une demi-heure. MM. Evequoz et Schirmer s'y opposent, MM. Willemin et Schmid sont d'un autre avis. A la joie du public, l'aimable humoriste qu'est M. Haeberlin demande qu'on laisse M. Platten poursuivre son discours, dans lequel, dit-il, il puise de précieux enseignements.

Et M. Platten reprend le fil de sa harangue, traitant M. Haeberlin de fauteur de la révolution suisse, et affirmant que le prolétariat suisse n'arrivera à ses fins que par la violence. Lénine a réussi à faire triompher ses idées (elles sont belles, en vérité. — Réd.) en Russie, mais dans l'Europe occidentale on a encore une misérable mentalité.

La crise économique nous conduira au chaos, et cela durera aussi longtemps que le prolétariat ne se sera pas persuadé de cette vérité première, que le capitalisme doit disparaître.

Après cette apologie de la violence, que le Parlement ouït avec son apathie ordinaire, qui n'est point courage, mais impavidité morbide, on entend avec plaisir un compatriote de M. Haeberlin, M. Uhlmann, se féliciter de ce qu'un Thurgovien ait eu le courage, en rédigeant cette loi si discutée, de créer les bases légales permettant enfin à l'Etat de se protéger à temps voulu contre les menées révolutionnaires. Il faut pouvoir émousser le glaive de la violence que l'on aiguise dans l'ombre, au moyen d'une force supérieure, appuyée sur des bases légales. Tel est le sens de la Lex Haeberlin.

Avant de lever la séance, le président annonce que la motion Abt, qui fait tant de bruit, ne pourra pas être discutée au cours de cette session, vu la quantité d'affaires à liquider. D'ailleurs la session reprendra en janvier pour deux semaines.

Les députés se quittent hâtivement pour aller manger la moindre des choses et boire quelques gorgées d'eau en attendant la séance de relevée, qui s'ouvrira à 4 h. 30.

R. E.

(De l'Agence télégraphique suisse)

BERNE, 13. — La Chambre continue, en séance de relevée, la discussion de la réforme pénale. M. Enderli (Zurich) déclare que le groupe de politique sociale votera contre l'entrée en matière.

M. Minger (Berne) déclare que le parti des bourgeois et des paysans votera l'entrée en matière.

M. Perrin (Vaud) rappelle que 60 à 65,000 employés fédéraux voteront contre le projet. Le parlement a des choses plus urgentes à faire que celle-là.

M. Seiler (Bâle-Campagne) montre que les libertés démocratiques ne sont possibles que dans l'ordre.

M. Huber (Saint-Gall) oppose aux conceptions de M. Hæberlin celles de son défunt collègue au Conseil fédéral M. Muller qui, en 1885, avait pris énergiquement position contre la police politique et les mesures de répression.

Puis la clôture est votée.

Une nouvelle discussion s'ouvre pour savoir si la parole sera donnée à M. Hæberlin.

Par 95 voix contre 0 la parole est accordée à M. Hæberlin et la séance est levée à 7 h. 40, au milieu d'une grande confusion.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 13. — Le Conseil poursuit la discussion du Code pénal militaire et examine les dispositions concernant les troubles apportés à la sécurité militaire. Le 6me chapitre, qui traite des délits commis en temps de guerre contre le droit des peuples, est adopté avec quelques réserves.

Au cours de la discussion de ces articles, le président de la commission, M. Bolli a fait allusion aux violations du droit des peuples commises pendant la dernière guerre. Il espère qu'il en sera autrement à l'avenir, et cela notamment grâce à la Société des nations.

La discussion du Code pénal militaire est interrompue et le Conseil passe à l'examen du budget pour 1922.

Au chapitre « Département militaire », le rapporteur de la commission déclare que l'étude des réformes militaires doit se faire sur de larges bases et qu'elles doivent être adaptées à la nouvelle situation mondiale ainsi qu'aux possibilités financières du pays.

La séance est levée.

BERNE, 13. — En séance de relevée, le Conseil s'occupe du projet relatif aux allocations de renchérissement au personnel fédéral.

M. Musy déclare que la nouvelle loi sur les traitements entrera en vigueur au 1er janvier 1923. Avec le nouveau système des allocations, il sera non seulement possible de faire des économies, mais encore d'écarter un certain nombre d'inégalités découlant de l'ancien système.

L'entrée en matière est votée par 35 voix contre une, celle de M. Sigg (Genève).

Le projet est adopté en votation finale par 31 voix contre une (M. Sigg, Genève).

Ordre du jour de la séance de mercredi : Code pénal militaire. budget de 1922.

Le vice de notre système

Si quelque citoyen suisse se croit ou se sent sevré de plaisirs, qu'il entre en relations avec l'administration des douanes suisses: ses jours en seront illuminés. Une maison de commerce de Neuchâtel vient d'en refaire l'expérience. « Refaire », parce qu'elle n'en est pas à la première joie de cette nature.

Elle avait reçu de l'étranger un envoi d'objets de deux sortes, emballés dans une seule caisse. Les droits de douanes furent acquittés avec indication du prix et du poids pour chacune des sortes d'objets. Mais l'une de ces deux sortes ne répondant pas à la qualité désirable, elle fut renvoyée à l'expéditeur dans une caisse naturellement plus petite, et la maison neuchâteloise demanda, avec pièces à l'appui, à la douane le remboursement des droits payés.

La douane répondit par l'envoi d'un imprimé aux termes duquel les droits perçus ne sont remboursés que si le colis du retour est du même poids que celui de l'arrivée. Une réclamation, toujours avec pièces à l'appui, fut adressée à la direction générale des douanes et celle-ci donna raison à la direction de l'arrondissement en cause.

Les chefs de la maison neuchâteloise nous ont fait tenir le dossier de cette affaire en l'accompagnant d'une lettre où ils disent:

« Un particulier qui se refuserait à restituer une somme d'argent qui lui a été payée à tort, et pour un objet qu'il n'a pas reçu ou qu'il a rendu avec l'assentiment du fournisseur, s'exposerait évidemment à des plaintes pénales; mais, comme il s'agit des bureaux fédéraux, il est évident qu'il n'y a de nouveau rien à faire. Si nous avions su, nous aurions rempli la caisse de cailloux pour refaire le même poids que l'envoi avait quand nous l'avons reçu; mais comme il ne nous était pas venu à l'idée qu'on puisse refuser de rendre une somme perçue à tort, nous avons agi au mieux, croyant bien faire. Il paraît que nous nous sommes trompés. »

En effet, ces messieurs se sont trompés. Ils ont été victimes de ce qui, de la part d'un particulier, ressemblerait fort à une escroquerie. Que peuvent-ils dans le cas particulier ? Rien. La direction des douanes s'appuie sur l'article 152 du règlement d'exécution pour la loi sur les douanes du 12 février 1895.

Dans quelle mesure ce règlement est susceptible de favoriser l'administration au détriment du public, on vient de s'en convaincre.

Et ici nous touchons du doigt une fois de plus le vice fondamental de toute notre organisation politique : l'esprit des lois votées par les Chambres fédérales est souvent singulièrement faussé par les ordonnances d'exécution que confectionnent les bureaux de l'administration. De sorte que, pratiquement, le peuple n'est pas gouverné par le Conseil fédéral sous la surveillance des Chambres : il est à la merci de fonctionnaires dont le Conseil fédéral admet trop facilement les suggestions et la manière de voir.

Il serait fort désirable que la majorité des conseillers nationaux et des députés aux Etats éprouvassent personnellement le désagrément de cet état de choses.

Comme ils y remédieraient vite !

F.-L. S.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Un projet financier de M. Lloyd George

WASHINGTON, 14 (Havas). — On mande à « l'Associated Press » qu'un des diplomates étrangers participant à la conférence de Washington a reçu l'information que M. Lloyd George se prépare à prendre une initiative dans les questions diplomatiques mondiales. Les enquêtes faites aux Etats-Unis l'ayant convaincu que l'Amérique n'a pas l'intention de convoquer une conférence économique, du moins dans un avenir prochain, le plan de M. Lloyd George consisterait dans l'annulation des sommes dues à l'Angleterre par la France, l'Italie, la Belgique, la Russie et les petits Etats balkaniques.

L'annulation des dettes aurait lieu à certaines conditions, dont l'une est que la France devrait annuler les dettes des pays alliés à son égard. Une autre condition serait que les sommes dues à la France par l'Allemagne pour réparations devraient être réduites de 30,500 millions.

Le plébiscite de Sopron a commencé

BUDAPEST, 14 (B. C. H.). — Selon décision de la commission des généraux interalliés, le plébiscite de Sopron commencera ce matin.

Impression favorable

BERLIN, 14 (Wolff). — Le « Berliner Tageblatt » croit pouvoir dire que l'impression générale causée par le rapport fait au conseil des ministres par M. Rathenau n'a pas été défavorable.

Les Etats-Unis licencient 10.000 marins

NEW-YORK, 14 (Havas). — L'arsenal de la flotte vient de recevoir un ordre relatif à une réduction de 10,000 hommes dans les effectifs navals.

Un entrepôt de laine en feu

SYDNEY, 14 (Havas). — Un incendie a détruit un immense entrepôt rempli de laine de la nouvelle saison. Les pertes sont évaluées à un million de livres sterling.

Cours des changes
du mercredi 14 décembre 1921, à 8 h et demie
de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Paris		41.25	41.50
Londres		21.47	21.53
Italie		23.50	23.75
Bruxelles		39.60	39.85
New-York		5.13	5.17
Berlin		2.80	2.95
Vienne		—.15	—.20
Amsterdam		186.50	187.50
Espagne		77.50	78.50
Stockholm		125.50	127.—
Copenhague		98.—	99.—
Christiania		77.25	78.25
Prague		6.—	6.30
Bucarest		4.40	4.80
Varsovie		—.15	—.25

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone No 257

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Monsieur et Madame Alfred Berchier ont la douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de leur chère et bien-aimée petite

Yvette-Elisabeth

que Dieu a reprise à lui après une douloureuse maladie, le 12 décembre, à 7 h. ½, à l'âge de 17 mois.

Neuchâtel, le 12 décembre 1921.

Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez point, car le royaume des cieux est à eux.

L'Eternel nous l'avait donnée, l'Eternel nous l'a reprise, que son Saint Nom soit béni.

L'enterrement aura lieu sans suite le jeudi 15 courant, à 1 h. de l'après-midi.

On ne touchera pas

Domicile mortuaire: Temple-Neuf 18.

Madame et Monsieur Jean Hœneisen et leurs enfants, à Punta-Arenas et à La Châtaigneraie sur Coppet ;

Monsieur et Madame Armand Piaget et leurs enfants, à Lausanne ;

Monsieur Edouard Piaget, à Punta-Arenas ;

Monsieur et Madame Dr Eugène Piaget et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Mademoiselle Edith Piaget, à Olten ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, beau-père, grand-père, oncle et parent,

Monsieur Frédéric-Arnold PIAGET

secrétaire-traducteur du Département fédéral des finances

que Dieu a rappelé à Lui, après une longue et douloureuse maladie, dans sa 73me année.

Neuchâtel, le 13 décembre 1921.

O Eternel ! Tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.

Psaume, IX, 10.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 15 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Comba-Borel 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Mesdames Zbinden, à Neuchâtel ; Mademoiselle Zbinden, à Zurich et les familles alliées ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur bien-aimée

Elsa

enlevée subitement à leur affection dans sa cinquième année.

Neuchâtel, le 13 décembre 1921.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Abonnements pour l'étranger

Etablis suivant les taxes postales internationales, les prix d'abonnements pour l'étranger en 1922 sont les suivants :

12 mois (Union postale)			*Fr. 46.—*
6	»	»	» *23.—*
3	»	»	» *11.50*
1	»	»	» *4.—*

Pour éviter toute interruption dans le service du journal, prière de renouveler l'abonnement par mandat postal, franco, avant le 31 décembre.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Bulletin météorologique - Décembre 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
13	—3.1	—6.2	—0.6	724.2		N.-E.	faible	nuag.

14. 7 h. ½: Temp.: —6.5. Vent: N.-E. Ciel: couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
suivant les données de l'Observatoire.

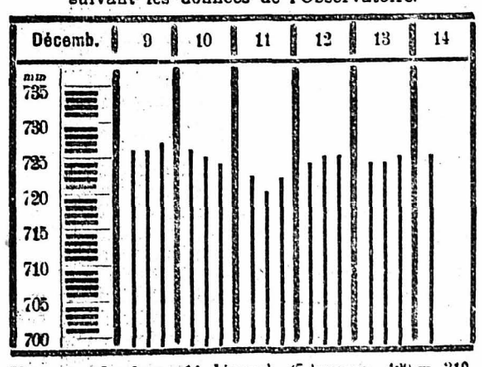

Niveau du lac : 14 décemb. 7 heures 429 m 310

Bulletin météor. des C. F. F. 14 déc., 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 8	Tr. b. tps.	Calme.
543	Berne	— 5	Couvert.	Bise.
587	Coire	— 8	Tr. b. tps.	Calme
1513	Davos	—17	»	»
632	Fribourg	— 1	»	»
394	Genève	— 7	Quelq. nuag.	»
475	Glaris	— 5	Tr. b. tps.	»
1109	Göschenen	— 3	Couvert	»
566	Interlaken	—13	Tr. b. tps.	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 1	Couvert	»
450	Lausanne	— 2	Tr. b. tps	»
208	Locarno	— 2	»	»
276	Lugano	— 3	Brouillard.	»
439	Lucerne	+ 1	Couvert	»
398	Montreux	— 5	Quelq. nuag.	»
482	Neuchâtel	— 7	Tr. b. tps	»
505	Ragatz	— 5	Quelq. nuag.	»
673	Saint-Gall	—15	Tr. b. tps.	»
1856	Saint-Moritz	— 5	Couvert	»
562	Thoune	— 7	Tr. b. tps	»
889	Vevey	— 4	Couvert.	Bise.
660	Viège	— 2	»	Calme
410	Zurich	— 4	»	Bise.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.